

# L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

## Une mission attaquée par des loups

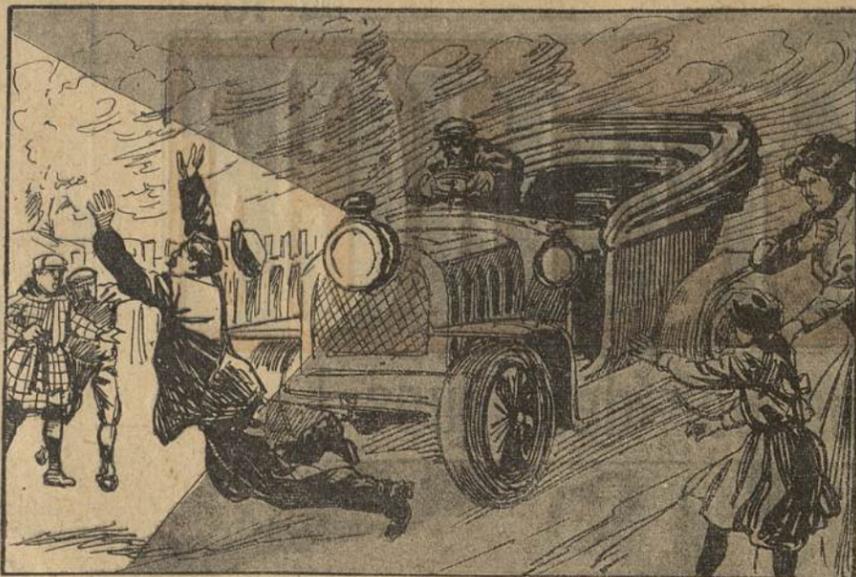
Hebdomadaire



L'Albanie occupe depuis longtemps la chronique quotidienne. Encore aujourd'hui, les nations européennes se demandent avec anxiété si, de ce territoire sauvage et presque inconnu, ne jaillira pas un

(Lire la suite page 2.)

## La Mort sur les routes.



— Une automobile, conduite par un docteur de Grenoble, passait, la nuit, à Voreppe, quand, à une brusque descente, elle heurta un ouvrier maçon, âgé de trente-sept ans, qui se promenait avec sa femme et ses trois enfants. Dans sa chute, le maçon eut le crâne fracassé. Transporté aussitôt à l'hôpital de Grenoble, il succomba quelques instants plus tard.

### Une mission attaquée par des loups

(Suite).

jour la formidable étincelle qui mettrait le feu aux quatre coins du continent.

Aujourd'hui que la paix semble rétablie dans les Balkans, l'Italie et l'Autriche s'occupent, d'accord avec la Turquie, de délimiter exactement le territoire de l'Albanie.

Or, la mission italienne faillit être anéantie, près de Valona, dans des circonstances particulièrement tragiques.

Les délégués italiens effectuaient leurs travaux aux environs de la ville lorsqu'ils furent attaqués par deux troupes de loups, dont l'un était composé d'une trentaine de bêtes.

Les soldats italiens qui accompagnaient les membres de la mission firent feu sur les carnassiers dont un grand nombre furent tués.

La mission put ainsi échapper à un effroyable péril.

### Les agents apprennent le tango

Le préfet de police de Halle (Allemagne) a fait réunir les gardiens de la paix dans la salle d'un des bals publics de la ville.

Les braves agents durent s'aligner et, dans l'attitude militaire, suivre avec attention un spectacle chorégraphique. Un maître de ballet, avec une danseuse du théâtre, exécuta devant eux plusieurs tours de tango, de « crquette », et d'autres danses excentriques exotiques.

Les agents avaient reçu l'ordre de surveiller chaque mouvement et chaque pas du couple, afin d'apprendre, non pas à danser, mais à savoir distinguer les danses excentriques.

Jusqu'ici, quand le gardien placé dans un bal public voulait intervenir, on lui répondait toujours : « Mais ce n'est pas du tango, c'est une polka que nous dansons ! » et l'agent de l'autorité, vu son ignorance, laissait faire.

C'est pour éviter que la loi ne soit tournée de cette manière que le préfet a décidé de donner une leçon à ses agents, qui sauront dorénavant distinguer les danses prohibées des danses autorisées.

### Une question de civet

Le Syndicat des chasseurs de Castres a fait traduire en police correctionnelle deux hôteliers de cette ville, pour avoir mis en vente du gibier en temps prohibé.

A vrai dire, l'expression « mise en vente » n'est peut-être pas bien celle qui conviendrait, puisqu'il s'agit, en l'espèce, d'un gibier de conserve — du lièvre — avec lequel les hôteliers confectionnaient un civet destiné au menu de l'association des cheminots de Castres, dans leur fête du 8 juin dernier.

Le tribunal de Castres estima que servir du civet de lièvre de conserve à des convives n'entraîne nullement de la part des maîtres d'hôtel une infraction aux dispositions tutélaires de la loi du 3 mai 1844 sur l'exercice de la chasse, et il relaxa les hôteliers sans dépens, rejetant, d'autre part, la demande reconventionnelle en dommages qu'ils avaient formulée contre le Syndicat des chasseurs.

Sur appel de ce dernier, partie civile dans l'instance, la Cour de Toulouse a confirmé la décision des premiers juges, en faisant observer, comme le tribunal de Castres l'avait fait déjà, que l'article 4 de la loi sur la chasse, s'il réprime, dans un but de protection, le colportage et la mise en vente du gibier

à poil et à plume pendant la période de la fermeture de la chasse, ne saurait, par une extension vraiment extraordinaire de son texte, s'appliquer aux tranchées de gibier mises en pâtes ou en conserves et servies en sauce ou autrement à l'aide d'une préparation culinaire spéciale.

### Fils de famille cambrioleur

Pendant plus de sept heures, cinquante agents ont assiégé, à Newcastle, un individu qui, après avoir tenté de cambrioler une maison, tint la police en échec à coups de revolver.

L'incident se produisit dans une maison du quartier riche de la ville, habitée par un Italien, marié à une Anglaise. Le ménage a un fils unique qui, après quelques regrettables aventures disparut il y a trois ans. Or, dimanche matin, une demoiselle, qui habite dans la maison de l'Italien aperçut un homme enfournant dans un sac des pièces d'argenterie qu'il venait de prendre dans un tiroir. Elle donna l'alarme aux autres personnes de la maison et téléphona aussitôt à la police.

Le cambrioleur, se voyant surpris, monta alors sur le toit de la maison et, le revolver à la main, tint à distance les pompiers qu'on avait appelés et qui tentaient de le déloger. Les pompiers s'étant retirés, il pénétra dans le grenier de la maison par une lucarne qu'il barricada solidement.

Les policiers succédèrent aux pompiers et, après avoir apporté des plaques d'acier derrière lesquelles ils s'abritèrent, tentèrent, mais en vain, de pénétrer dans le grenier d'où le cambrioleur tira plusieurs coups de revolver, une véritable fusillade étant échangée entre assiégé et assiégeants. Finalement plusieurs sacs de poivre furent lancés par le toit tandis que de l'ammoniaque et des jets de gaz sulfureux étaient introduits par un trou pratiqué dans le plancher du grenier. Après sept heures de combat, le malfaiteur épuisé, plus mort que vif se laissa prendre.

Quelle ne fut pas la surprise des propriétaires de la maison en s'apercevant que l'individu qu'ils avaient eux-mêmes dénoncé et qu'en leur présence on avait tenté de faire sortir de son repaire à coups de revolver, était leur propre fils.

### La résurrection de Barbe-Bleue

On s'étonnait à New-York, où l'on s'étonne peu facilement, cependant, de la disparition mystérieuse de plusieurs jeunes femmes du meilleur monde et renommées pour leur beauté. La police de différentes villes était sur les dents et ne parvenait pas à résoudre le problème.

Pourtant, la terrible aventure d'une jeune et belle femme, mariée depuis une semaine seulement, qui assistait à une séance de cinéma à New-York, et la chance qu'elle a eue de ne pas tomber victime de son agresseur, ont jeté une vive lumière sur ce mystère.

Du récit de cette femme, il ressort qu'elle était assise dans un fauteuil, regardant les tableaux qui passaient, lorsqu'un jeune Américain du Sud vint prendre un siège à côté d'elle. Soudain, elle ressentit au bras une vive piqûre, et le membre s'engourdit immédiatement après. Sentant qu'elle allait perdre connaissance, elle fit un grand effort de volonté, se leva et se dirigea en chancelant vers la cabine réservée aux dames, où elle tomba dans les bras de la gardienne, non sans avoir eu le temps de dire ce qui lui était arrivé.

Cette déclaration éveilla des soupçons, et l'on procéda à l'arrestation du jeune Américain, qui n'avait pas quitté son siège. Un médecin, qui examina la malade, déclara qu'on lui avait fait une injection sous-cutanée

## UN BRAVE

Au commencement d'octobre dernier, une épidémie de fièvre typhoïde se déclara subitement au hameau de la Cigogne, en Poitou.

Dans une malheureuse famille de pauvres gens, cinq personnes sur six sont gravement atteintes. Au hameau, personne ne peut ou ne veut les soigner; les cinq moribonds sont voués, sur un misérable grabat, à une prochaine et terrible agonie.

C'est alors que le préfet fait appel à l'autorité militaire, lui demandant d'envoyer un infirmier. Ce fut fait.

Le caporal Samson, infirmier à l'hôpital militaire de Poitiers, se rendit en hâte à la Cigogne. Il apportait aux malheureux ses soins et le réconfort de la présence d'un être humain à leur chevet.

Mais cette situation, tout irrégulière, ne pouvait se prolonger. Rappelé, le caporal Samson rejoint Poitiers. Chemin faisant, il se rappelle qu'il lui reste douze jours de permis-

sion à prendre. Dès son arrivée à l'hôpital, il sollicite ses douze jours pour se rendre dans sa famille. Quelques heures plus tard, sa permission en poche, il reprend le chemin de la Cigogne. Il retourne disputer à la mort les cinq malades que son départ avait de nouveau laissés à l'abandon.

Il reprend son poste, prodigue ses soins, passe ses nuits en veille ou sur la paille à côté de ses malades. Deux d'entre eux meurent; mais les autres sont sauvés, convalescents. Cett e fois sa permission achevée, le caporal Samson regagne son poste à l'hôpital de Poitiers où d'autres malades sollicitent son dévouement.

Samson est titulaire d'une lettre de félicitations pour dévouement au cours d'une épidémie, l'hiver dernier.

Les gens de la Cigogne l'admirent; tout le monde l'admira. Est-il possible d'accomplir plus noblement, plus simplement son devoir, plus même que son devoir?

d'un fort narcotique, probablement du chloral. Devant les dénégations véhémentes de l'Américain, on chercha soigneusement à la place où les deux personnes étaient assises, et l'on découvrit sur le parquet une fine aiguille creuse. L'homme fut donc emprisonné et la jeune femme va le poursuivre pour s'être livré sur elle à des voies de fait.

L'enquête éclaircira peut-être le mystère de la disparition des jeunes femmes.

On croit que cet homme, satire d'un nouveau genre, endormait les femmes qu'il désirait, les réclamait ensuite comme siennes et les emmenait en voiture, on ne sait où.

### Une formidable escroquerie

Un syndicat qui s'est constitué pour exploiter des mines de charbon dans l'Alaska et qui est actuellement poursuivi par le gouvernement des États-Unis pour opérations frauduleuses paraît, d'après le *Daily Mail*, avoir réalisé la mystification la plus audacieuse connue dans les annales de la finance.

On l'accuse d'avoir, pour obtenir des capitaux, fait construire dans la région où se trouvent ses prétendues mines de charbon une ville factice tout en façade, pleine d'attractions, avec hôtels, cafés, restaurants, etc.

Cette ville, improvisée comme les bâtiments provisoires d'exploitation, avait été baptisée Horner et était d'ailleurs complètement inhabitée; il en fut pris des photographies qui illustrèrent les prospectus de la compagnie et alléchèrent les capitalistes. Puis, la ville ne servant plus à rien, aurait été complètement démolie. Il paraît que les milliardaires Rockefeller et feu H. Rogers, qui s'y connaissent ou s'y connaissent en affaires, se seraient laissés prendre dans celle-là, faute d'avoir fait un voyage, d'ailleurs peu attrayant, dans l'Alaska.

### Quatre ans dans une cave

A Saint-Alban-des-Villards, une jeune fille, actuellement âgée de vingt-six ans, était depuis quatre ans séquestrée dans une cave.

C'est par hasard que les gendarmes en tournée à Saint-Alban-des-Villards, furent mis au courant du fait. Le médecin appelé auprès de la jeune fille a constaté que la malheureuse avait les deux jambes ankylosées jusqu'au genou. En outre, des piqûres ont démontré qu'elles étaient complé-

tement insensibles. La jeune fille restera estropiée.

Le père, qui exerce la profession de distillateur, est l'objet d'une instruction judiciaire. Il a expliqué que sa fille présentant des troubles mentaux, il l'avait enfermée dans sa cave plutôt que de payer les frais d'hospitalisation dans une maison de santé.

### Les aveux d'un dynamiteur

Un criminel, du nom de Georges Davis, tristement célèbre par ses attentats à la dynamite, vient de faire d'étranges aveux devant le grand jury général d'Indianapolis. Il en ressort qu'il a été chargé par une société secrète d'opérer en cinquante-cinq occasions différentes. Il a dit qu'on lui avait confié la mission de faire sauter sept ponts, un viaduc et autres constructions qui étaient l'œuvre d'ouvriers non syndiqués. Il a même fixé les dates et les endroits où devaient avoir lieu onze de ces attentats. Les sommes qu'il touchait pour cette besogne étaient des plus modiques: elles variaient de 50 à 150 francs.

### L'escroc des pauvres

Un sieur Cuzas, qu'on vient d'arrêter à Paris, s'était spécialisé dans l'escroquerie aux pauvres. Il avait réussi, pendant de longues années, à faire croire à sa femme qu'il exerçait la profession de représentant de commerce. Chaque matin, il partait à huit heures, pour son travail, exact comme un fonctionnaire... qui ne serait pas dans un ministère.

— Je vais reprendre mon collier de misère! disait-il en soupirant.

Le mot était d'autant plus drôle qu'il était exact. Cuzas travaillait uniquement... dans la misère. Un jour, il se présenta chez une brave concierge de Vaugirard:

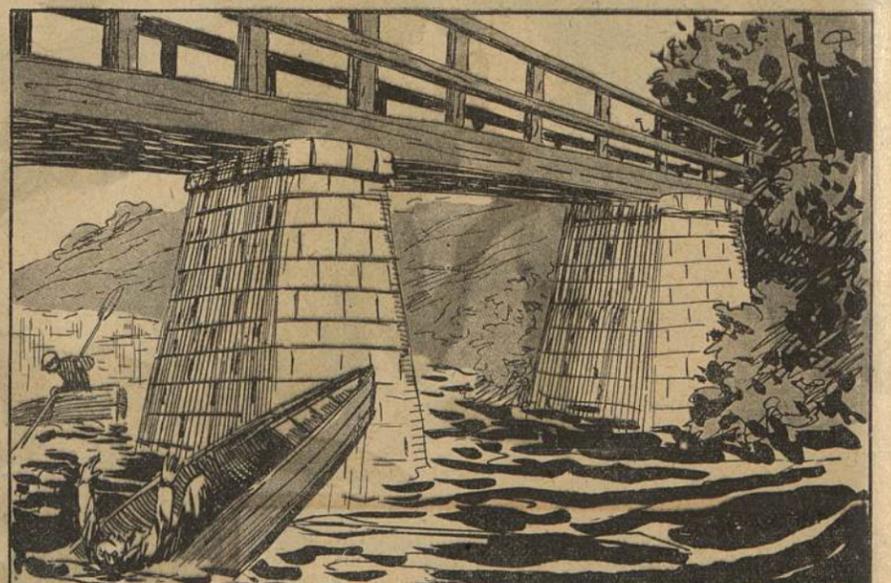
— Je représente la banque Rothschild, Madame. Nos inspecteurs nous ont signalé votre situation digne d'intérêt. Je suis heureux de vous apprendre que MM. de Rothschild ont bien voulu vous accorder un secours de mille francs.

La pauvre femme ne savait comment remercier.

— Il y a douze francs cinquante pour frais d'enquête! Versez-les-moi. Vous recevrez ce soir même un chèque de mille francs!

Le tour était joué. Dans une journée, il se renouvelait parfois trente et quarante-fois.

### Triste fin d'une partie de plaisir.



Profitant d'une journée de congé, deux élèves de l'école normale d'instituteurs d'Amiens faisaient une promenade en bateau dans les hortillonnages et sur la Somme. Chacun d'eux conduisait une barque à la pagaie. En passant sous un petit pont, l'une des barques heurta violemment une des piles. Le normalien qui était à l'arrière fut précipité dans la Somme; son camarade appela au secours, mais le corps du malheureux jeune homme ne fut repêché qu'une demi-heure plus tard; il avait cessé de vivre.

## Les Faits-Divers de la Semaine

**LE CRIME D'UN ALCOOLIQUE.** — A Étrepigny, un ancien boucher, de cinquante et un ans, dans un accès de fureur alcoolique, a frappé sa femme de cinq coups de couteau, puis, pour essayer de cacher son crime, le misérable a couché sa victime dans un lit sans dire à personne qu'elle était blessée. C'est un des fils, qui, entendant sa mère se plaindre et voyant ses draps ensanglantés, a prévenu le maire. Celui-ci a fait transporter la malheureuse femme à l'hôpital de Péronne, où elle est morte peu après son admission.  
Le coupable a été arrêté par la gendarmerie.

AMIENS.



**TUÉ PAR UN ASCENSEUR.** — A la coopérative de la Compagnie des mines de Noux, un journalier se trouvait dans la salle de la manutention, située au premier étage. Il eut la curiosité de regarder le fonctionnement de l'ascenseur et, ne se rendant pas compte que celui-ci était complètement remonté, il s'appuya, croyant être sur une balustrade. L'ascenseur, descendant au même instant, entraîna le journalier et l'enserra par le cou. La mort fut instantanée.

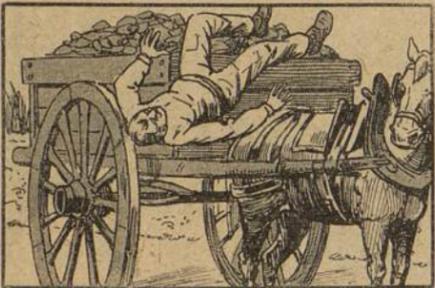
HAZEBROUCK.



**ATTAQUÉ DANS UN BOIS.** — Un habitant de Mairieux traversait un bois et s'était engagé, vers neuf heures du soir, dans le chemin qui aboutit à la ferme d'Herien-Fontaine. Il rencontra un individu qui, après lui avoir dit bonsoir, tira un coup de revolver sur lui. Le passant asséna un coup de bâton sur la tête de son agresseur. Son bâton s'étant brisé, il prit le parti de fuir.

L'inconnu, décontenancé, tira sur lui un second coup de revolver, mais sans l'atteindre.

AVESNES.



**CHUTE MORTELLE.** — Un vieillard de soixante-neuf ans, ouvrier agricole au service d'un cultivateur, près de Steenvoorde, était occupé au déchargement de betteraves. Par suite d'un faux mouvement, il tomba de son tombereau. On le releva le crâne fracturé : la mort avait été instantanée.

WINNEZELE.

# LA TÊTE DE MORT

Grand roman inédit

Par MICHEL NOUR ET AUGUSTE LESCALIER

## DEUXIÈME PARTIE

### L'affaire La Loupe

IX (Suite.)

LA RESSUSCITÉE

En entendant ces paroles, qu'il percevait pourtant à peine, Gouville se sentit douloureusement frémir.

Un tremblement nerveux l'agita qu'il eut grand-peine à dissimuler.

Si ces gens le dénonçaient.

Il se sentait perdu.

La Loupe ne le sauverait pas.

Il paierait pour Maurouge, étant cause de tout !

Cette complication des événements le terrifia...

Charlot continuait :

— Il était même employé par ici, je crois, dans une agence...

— Tant pis ! ce sont ses affaires... ça ne nous regarde pas...

— Bien sûr, il n'y a jamais rien de bon à glaner dans des affaires comme ça...

— Aussi, je te conseille de ne pas t'en mêler, mon vieux...

— Sois tranquille, conclut Charlot. La Loupe — si c'est elle — se débrouillera toute seule, et sans le secours de bibi !

Ayant ainsi parlé, il appela le garçon pour solder la dépense.

Puis, — comme la pluie avait cessé, — les deux compagnons s'en allèrent, laissant Gouville en proie à son émotion.

Il se calmait, d'ailleurs.

En somme, il n'était pas aussi près d'un désastre qu'il pouvait le craindre tout d'abord. L'intérêt de ces vauriens lui servait de caution.

Charlot et son collègue n'iraient certainement pas se mettre en rapport avec la justice, même pour aider celle-ci, — car elle ne leur en serait pas assez reconnaissante pour ne pas s'occuper un peu de leurs affaires personnelles en profitant de l'occasion.

Tous deux savaient, de plus, n'avoir rien à y gagner.

Donc, de ce côté non plus, aucun danger immédiat ne se présentait.

Gouville rétablit donc autant que possible l'équilibre dans son esprit.

Il parvint, non sans peine, à se remonter le moral.

Il lui fallait toute sa lucidité pour commencer l'attaque de la citadelle Rambert.

Sa bonne humeur et sa belle confiance du matin l'avaient toutes deux abandonnées.

La matinée se montrait particulièrement rude pour lui.

Coup sur coup, il venait de subir deux terribles assauts...

Il fallait une solide organisation comme la sienne pour y résister.

Toutefois, quoique ayant recouvré tous ses moyens, il n'était pas aussi plein d'assurance qu'à l'ordinaire en arrivant rue Bourbon-le-Château.

Nous ne reproduisons pas présentement

l'entretien qu'il eut avec M. Adolphe et que nos lecteurs trouveront relaté dans un prochain chapitre.

Il nous est nécessaire de suivre d'abord l'évolution de l'affaire La Loupe dans ses bizarres détails.

Nous reviendrons ensuite à l'ex-employé de l'agence Poulignon, et aux relations entretenues par lui avec M. Adolphe.

Le lendemain du jour mémorable où le petit rentier n'avait pu se rendre au Luxembourg, les journaux reparlèrent du drame du boulevard de la Villette.

L'affaire n'avancait qu'à grand-peine dans la nouvelle voie qu'elle suivait.

Mais un événement important était sur le point de se produire.

Voici ce qu'on disait :

« La cataleptique a été transportée, ainsi que nous l'avons dit hier, dans la maison de santé du docteur B. »

« L'illustre praticien a aussitôt commencé le traitement qui doit, selon lui, ramener rapidement la malade, sinon à la raison, du moins à la vie, car l'ébranlement cérébral occasionné lui a peut-être déséquilibré le cerveau. »

« En un mot, il ne reste qu'une crainte, c'est que la malheureuse ne se réveille folle. »

« Le docteur B. est, paraît-il, enthousiasmé du cas admirable qui lui est soumis. »

« Il prodigue ses soins éclairés à la victime, avec une pleine confiance dans le résultat qu'il attend. »

« Le célèbre médecin aura, dans quelques jours, opéré une cure merveilleuse de plus. »

« Nous ne pouvons donner aucun détail à nos lecteurs, car tout se passe dans le mystère le plus absolu à la maison de santé du docteur B. »

« On sait que cet établissement est situé à Neuilly-sur-Seine, dans le quartier Saint-James, tout près du Bois de Boulogne. »

« Nous nous y sommes rendus ce matin, mais, consignés à la porte nous n'avons pu obtenir aucun renseignement. »

« Seul, M. le juge d'instruction, chargé de l'affaire, est admis dans le sanctuaire. »

« Il est peut-être regrettable que, dans un cas médical aussi intéressant, on applique un régime d'une telle rigueur à toute la presse parisienne. »

« Nous ne voudrions nullement désobliger le docteur B., mais nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il n'y a aucune raison sérieuse pour priver les journaux de nouvelles. »

« Espérons que demain la consigne sera moins sévère et que nous obtiendrons au moins un bulletin. »

« Dernière heure. »

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le docteur B. vient de fixer l'instant précis où la victime se réveillera ! »

« A l'heure où paraîtront ces lignes, elle sera sans doute revenue à elle, d'après les prévisions officielles. »

« Remettons donc à demain de longs et intéressants détails. »

Ce que le journaliste éconduit n'avait pu faire pour ses lecteurs, — nous le ferons pour les nôtres.

Nous allons voir comment, lorsque La Loupe revint à la vie, M. le juge d'instruction chargé de l'affaire du boulevard de la Villette n'était pas le seul à attendre son réveil.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

**AGRESSION NOCTURNE.** — Un cordonnier passait dans la rue de la Boucherie, à trois heures trente, dimanche matin.

La rue était déserte et sombre. Le cordonnier ne pensait cependant pas commettre une imprudence en y passant. Or, un homme qu'il avait rencontré plusieurs fois, et qu'il connaissait sans pouvoir dire son nom, le rejoignit et le frappa à la tête d'un coup de couteau. C'est, du moins, ce que raconta brièvement le blessé aux agents du premier arrondissement. Il n'y avait eu aucun témoin de la scène, et la victime était très émue. Elle avait une plaie au côté gauche du crâne.

NANTES.

**L'EXPLOIT D'UN CUL-DE-JATTE.** — Le parquet s'est rendu à La Harmoye, où un cul-de-jatte a essayé d'assommer une femme avec une barre de fer. Il lui a ensuite volé une somme de 1300 francs.

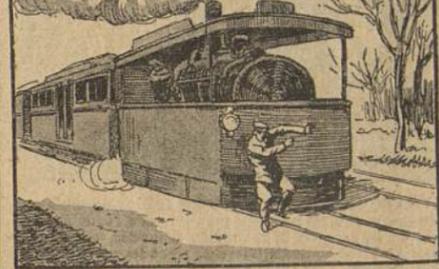
L'état de la victime est très grave. L'infirmier a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

SAINT-BRIEUC.



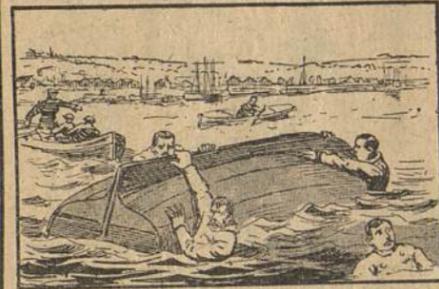
**UN DRAME.** — En se disputant avec un de ses camarades, un ouvrier fut jeté dans la Seine par celui-ci. Un préposé des douanes voulut lancer un grappin à l'homme qui se noyait, mais l'ouvrier qui avait jeté son camarade, frappa le douanier pour empêcher le sauvetage. Il fallut l'intervention des agents pour arrêter le forcené.

DIEPPEDALLE.



**ÉCRASÉ PAR UN TRAMWAY.** — Un ouvrier âgé de vingt-sept ans, étant ivre, tomba sur la voie ferrée du tramway départemental, à quelques centaines de mètres de la station de La Foresterie. La locomotive écrasa le malheureux, dont le corps, coupé à la hauteur du ventre, fut sectionné en deux parties.

LE MANS.



**QUATRE HOMMES A L'EAU.** — Dans une barque se trouvaient trois sapeurs du génie et un ouvrier. Un remous fit chavirer le canot. Deux sapeurs et un ouvrier purent s'accrocher à la barque ; mais, malgré les secours accourus, le troisième sapeur s'est noyé.

NANTES.

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

# EN BALLON

Sur le banc des prévenus libres comparait un couple qui a l'air plutôt piteux :

Un petit brun d'une trentaine d'années et une grande blonde de cinq ans plus jeune.

LE PRÉSIDENT, à l'homme. — Votre nom ?

LE PRÉVENU. — Britannicus-Léopold Platreau, aéronaute.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes marié ?

LE PRÉVENU, avec un soupir. — Oui.

LE PRÉSIDENT, à la grande blonde. — Vous vous nommez Elisa Piquafou ?

LA PRÉVENUE. — Oui, monsieur le président, je suis également mariée.

LE PRÉSIDENT. — C'est entendu, vous êtes mariés tous les deux, mais pas l'un avec l'autre, et c'est pourquoi vous êtes ici.

(On appelle à la barre Mme Platreau, la plaignante.)

C'est une grosse femme de trente-cinq ans, qui s'avance en sautillant pesamment d'un pied sur l'autre pour faire croire à sa légèreté.

LA PLAIGNANTE. — Je suis l'épouse de ce paltoquet ! (Elle désigne le prévenu.) J'avais appris par une lettre anonyme que ce sacri-

pant me trompait avec cette donzelle ! (Elle pointe un doigt frémissant vers la dame Piquafou.)

Alors je me suis juré de les punir et de leur faire expier leur forfait devant les tribunaux compétents ! (Se campant et prenant le ton de la plaidoirie.) Messieurs, de tout temps, les nations civilisées ont puni les époux adultères de façon terrible. Les Hébreux les lapidaient...

Au moyen âge, on attachait les deux complices tout nus, sur un âne, et on les livrait à la risée et aux coups de la foule ameutée contre eux... En Orient...

LE PRÉSIDENT. — Mais sapristi ! madame, vous n'êtes pas ici pour nous faire un cours d'histoire.

LA PLAIGNANTE. — Soit, je me tais... (Reprenant sa déposition.) Je savais que mon gredin de mari s'était vanté que je ne le pincerais pas, lui et sa grande rousse...

LA PRÉVENUE, furieuse. — Blonde, madame ! LA PLAIGNANTE. — Je t'en ficherais des blondes... va donc, Poil de carotte !... Et savez-vous ce qu'il a imaginé pour tromper ma surveillance de tous les instants... d'emmener sa conquête en ballon !... Parce qu'une fois qu'ils auraient été là-haut, je n'y aurais vu que du feu... Voyez-vous d'ici ma position !... le nez en l'air, regardant stupidement la nacelle d'un ballon au fond de laquelle il se passe des atrocités.

LE PRÉVENU. — Pensez-vous pas, monsieur le président, qu'à mille mètres de hauteur, on songe à la bagatelle !...

LA PLAIGNANTE, l'interrompant. — Taisez-vous, monstre !

LE PRÉVENU. — Du reste, c'était bien la première fois que je montais en ballon avec madame. C'est le hasard qui a voulu que justement, ce jour-là, Mme Piquafou montât dans le même ballon que moi ! (A sa femme.) Est-ce que je vais croire des choses biscornues parce qu'un monsieur est monté dans le même autobus que toi, Eulalie ?...

LA PLAIGNANTE. — Je savais que le ballon devait partir d'Ivry... Je me précipitai vers cette contrée... trop tard, le ballon venait de s'élever dans les airs... sous mon nez.

« Mais je ne m'avouai pas battue pour cela... Il y avait à côté un monsieur avec son aéroplane... « Celui-là me vengera », me dis-je. »

« Il me fallait, en outre, un commissaire de police... impossible d'en trouver un... c'est inouï comme on trouve difficilement un commissaire de police pour arrêter un ballon ! »

« Heureusement que j'aperçus un clerc d'huissier qui baguenaudait en portant un exploit. »

« Je lui dis : « Mon ami, vous en avez un plus brillant à accomplir... prenez place dans cet aéroplane, à côté de cet aviateur, rattrapez cet imbécile de ballon qui se balance là-haut... et dressé un procès-verbal de ce qui se passe dans la nacelle. » »

« Et ils filèrent. »

(L'aviateur cité comme témoin s'avance à la barre.)

LE TÉMOIN. — J'allais m'envoler, lorsque cette dame me demanda de prendre un garçon avec moi pour aller rejoindre un ballon... je ne sais au juste pourquoi... Elle bafoillait terriblement, cette dame... je n'ai pas bien compris.

« Je consentis néanmoins à emmener ce garçon... c'était un clerc d'huissier. »

« Je le ficelai comme un saucisson sur l'appareil. »

« A peine étions-nous à deux mètres en l'air qu'il se mit à hurler : « Tout tourne ! descendez-moi !... j'ai mal au cœur ! » »

« J'avais promis d'aller rejoindre le ballon, je n'écoutais rien... je piquai droit sur lui. »

« Mon passager hurlait toujours : « Descendez-moi ! j'ai mal au cœur ! » »

« Quand nous arrivâmes auprès du ballon, mon clerc d'huissier avait absolument perdu la tête... alors je suis redescendu. »

LE PRÉSIDENT. — Et que se passait-il dans la nacelle ?

LE TÉMOIN. — Ça ne me regardait pas !... La petite dame s'était mise à son aise ; mais à cette altitude il n'y a plus de règlement de police.

(Le clerc d'huissier est cité également comme témoin.)

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes allé en aéroplane faire un constat... Vous saviez bien qu'il n'aurait eu aucune valeur.

LE CLERC. — Oui, mais je trouvais une occasion d'aller en aéroplane, j'en ai profité.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

**BRULÉE VIVE.** — Une veuve de cinquante et un ans, demeurant au Cayla, voulant allumer son feu avec du pétrole a communiqué le feu à ses vêtements et s'est brûlée sur tout le corps.

Un docteur a déclaré que l'état de la malheureuse était très grave.

Effectivement, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, la malheureuse victime de ce pénible accident expirait dans la journée. **AVEZE.**



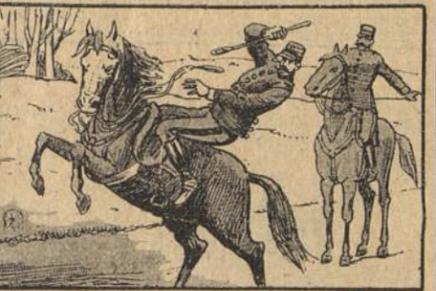
**ENFANT ÉBOULLANTÉ.** — Pendant que sa mère vaquait aux soins du ménage, un enfant, âgé de deux ans, s'étant trop approché de l'âtre, renversa sur lui une marmite d'eau bouillante.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, le pauvre petit succomba quelques heures après dans d'atroces souffrances. **SAINT-VICTOR-SUR-ARBANC.**



**UN ÉBOULEMENT.** — Un ouvrier, âgé de vingt-trois ans, a été pris sous un éboulement qui s'est produit dans les chantiers de la gare où il travaillait. L'ouvrier, qui se plaignait de vives douleurs internes, reçut les premiers soins d'un docteur, qui ordonna son transfert immédiat à l'hôpital.

L'état du blessé présente un certain caractère de gravité. **LE PUY.**



**OFFICIER BLESSÉ.** — Un chef de clinique à la Faculté de médecine, qui accomplissait ces jours derniers au 56<sup>e</sup> d'artillerie une période en qualité de médecin aide-major, se promenait à cheval, en compagnie d'un capitaine. Soudain, sa monture se cabra et projeta violemment sur le sol son cavalier.

Il a été relevé avec diverses contusions sur des parties du corps et le bras droit fracturé. **MONTPELLIER.**

X

UNE VIEILLE CONNAISSANCE.

Dans son cabinet, M. le juge d'instruction Brillot dépouillait rapidement son courrier, sans même avoir pris la peine de retirer ses gants.

C'était un gros homme, au cou apoplectique, à la face congestionnée, au torse épais.

Il soufflait comme un phoque tout en parcourant les lettres qu'il ouvrait, comme s'il avait lui-même traîné le coupé qui venait de l'amener au Palais.

Ayant terminé sa lecture, M. le juge s'épongea le front à plusieurs reprises, et, s'étant commodément installé dans son fauteuil, il appuya sur le bouton de la sonnerie électrique.

Et, à l'huissier qui parut :  
— Prévenez Rousteau que je l'attends, commanda-t-il.

Cinq minutes après, l'agent était dans le cabinet de M. Brillot.

Il avait considérablement vieilli depuis l'époque déjà lointaine où nos lecteurs l'ont connu dans le drame qui amena l'arrestation de Brisefer.

Son visage, encore exempt de rides profondes, aurait conservé une certaine apparence de jeunesse, si la moustache et la barbiche ne fussent devenues toutes blanches.

Les yeux, par contre, gardaient tout leur éclat.

Rousteau était peut-être à cette époque le meilleur agent de la Sûreté.

Aussi restait-il particulièrement estimé de ses chefs, et M. le juge d'instruction chargé de l'affaire du boulevard de la Villette le tenait surtout en grande prédilection.

Rousteau, habitué à peser la valeur des hommes et des choses, ne s'en montrait pas plus fier.

Il se disait :  
— Si l'on m'estime, c'est pour mes capacités ; si l'on tient à moi, c'est uniquement pour les services que je rends.

Il lui importait donc peu d'être le préféré du juge.

Il accompagnait celui-ci dans ses déplacements et ses perquisitions, et c'était toujours avec profit.

Sa perspicacité excellait à flairer une piste à laquelle personne n'aurait pensé et obtenait des résultats que M. le juge d'instruction lui-même qualifiait de merveilleux.

M. Brillot aimait à être secondé par Rousteau dans les affaires difficiles.

Or celle du boulevard de la Villette en était une au premier chef.

Ténébreuse, sans aucun fil à saisir et à suivre pour remonter aux sources du crime, elle inquiétait M. Brillot.

Il craignait, non sans apparence de raison, de remporter, dans son instruction, un retentissant échec.

Aussi, dès le début, ses efforts tendirent-ils à faire classer l'affaire.

C'était facile.

Personne n'avait un intérêt quelconque à ce qu'on retrouvât et punit l'assassin d'une vulgaire prostituée.

M. Brillot respirait donc déjà — de cette respiration large et profonde qui lui était propre, lorsque le diagnostic du docteur B. vint l'arracher fort malencontreusement de la quiétude à laquelle il s'abandonnait un peu trop prématurément.

La victime ressuscitait, c'était toute l'instruction à reprendre.

Et, dans des conditions hérissées de difficultés si les craintes du docteur se réalisaient, si la femme restait folle.

M. Brillot voua le docteur B. à toutes les colères célestes.

Mais force lui fut de continuer ses travaux et ses recherches.

Ce fut alors qu'il réclama le concours de

Rousteau et qu'on lui adjoignit l'agent philosophe.

Il importait peu à Rousteau de travailler dans telle ou telle affaire.

Même, celle-ci lui plaisait. Le policier présentait une besogne intéressante dont il sortirait triomphant.

Il écouta donc complaisamment les explications de M. Brillot, les contrôla, fit sa petite enquête personnelle et jugea que la lumière nécessaire pouvait seulement être fournie par la victime.

M. le juge d'instruction acquiesça, sans grande confiance pour son compte, mais résolu à s'en rapporter à son agent.

— Quand la Belle au Bois dormant se réveillera, avait dit Rousteau, nous agirons.

M. Brillot attendit donc ce moment avec impatience.

Et lorsque le docteur B. l'eut prévenu que l'état de catalepsie touchait à son terme, il enjoignit à son subordonné de se tenir prêt à tout événement.

C'est ainsi que dès le matin, M. le juge avait fait atteler son coupé et venait chercher Rousteau.

— C'est pour aujourd'hui, dit simplement M. Brillot, quand il le vit paraître.

— Bien ! répliqua l'agent, la demoiselle va nous en dégoiser de vertes, vous verrez ça !

M. Brillot secoua la tête.

Pour lui, la victime ne se réveillerait même pas.

Il en voulait au docteur B. et niait secrètement son infailibilité.

— Ne vous faites pas d'illusion, Rousteau ! exclama-t-il en sortant de son cabinet.

Rousteau se contenta de hausser les épaules derrière le dos du juge.

— Nous verrons bien ! pensa-t-il. Le patron enrage, il est furieux de la tournure que prennent les événements, et c'est justement ce qui me donne du nerf, à moi, pour arriver à débrouiller les dessous de l'histoire !

L'agent monta à côté de M. Brillot dans le coupé qui les emporta au grand trot dans la direction de l'Arc de Triomphe.

Tout le long du trajet, le juge d'instruction n'ouvrit pas la bouche.

Rousteau risqua malicieusement deux ou trois remarques qui n'obtinrent pas le moindre succès.

Aucune réponse.

M. Brillot garda inébranlablement son mutisme !

— Rage, rage, va, mon bonhomme ! continua de penser le vieil agent. Tu n'es pas au bout de tes peines !

Tout au moins étaient-ils tous deux presque au bout de leur voyage.

La voiture filait maintenant le long du boulevard Maillot.

Sauf quelques cyclistes qui couraient à toutes pédales, passant avec un bref tintement de grelots, et, parfois, les stridents abois de la meute du Jardin d'Acclimation, tout était calme autour d'eux.

Les charmants hôtels qui bordent le boulevard montraient aux clairs rayons du soleil levant des façades mornes avec leurs volets clos.

L'air était frais.

Penché par la portière, Rousteau regardait défilér les arbres du Bois, au feuillage déjà tout jauni.

Soudain apparut en massif d'un vert sombre, une plantation de sapins.

On arrivait à la porte de Madrid que la voiture laissa bientôt loin derrière elle dans un léger brouillard bleu.

M. Brillot se redressa.

On approchait.

Sise tout au fond du tranquille quartier Saint-James, presque au bord de la Seine, la maison de santé du docteur B. se dérobait à la vue derrière les arbres touffus d'un grand parc ceint de murs élevés et auquel donnait accès une large grille en fer forgé.

(La suite au prochain numéro.)

## Les Faits-Divers de la Semaine

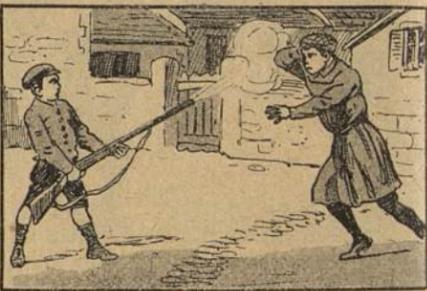
(Suite).

**DEVORÉ PAR DES CHIENS.** — Les gendarmes de Bonneuil-Matours viennent d'arrêter et de conduire devant le juge d'instruction de Chatellerauld une domestique du village de Marsugeaux, commune d'Archigny, que la rumeur publique accusait d'avoir accouché clandestinement d'un enfant qu'elle aurait fait disparaître. La fille a reconnu que dans la nuit du 17 au 18 novembre, se sentant malade, elle était sortie et avait accouché d'un enfant mort qu'elle avait laissé sur place et que des chiens auraient dévoré. On fait des recherches. **POITIERS.**

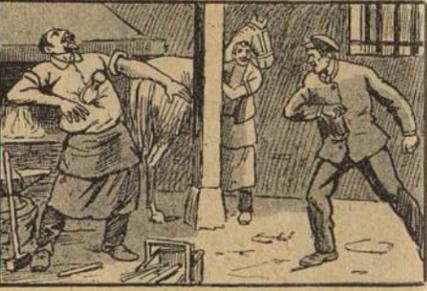


**CHASSEURS NOYÉS.** — A Léon, deux jeunes gens chassaient, en barque, la sauvagine sur l'étang, lorsque leurs chiens se jetèrent ensemble à l'eau pour aller chercher des macreuses qui venaient d'être abattues. Le brusque élan des deux bêtes rompit l'équilibre de l'embarcation, qui chavira et les deux chasseurs coulèrent à pic.

Deux pêcheurs firent force de rames pour secourir les deux jeunes gens, mais tous leurs efforts furent inutiles. **DAX.**



**LES ARMES À FEU.** — Les enfants d'un ouvrier bou langer s'amusaient ensemble dans les appartements, lorsque le plus jeune, âgé de huit ans, s'empara d'un fusil accroché au mur et, sans s'en rendre compte, pressa sur la détente. Le coup partit, et la charge vint atteindre son frère aîné, lui faisant une affreuse blessure à la tête. **GALGON.**



**TRAGIQUE PLAISANTERIE.** — A Pamproux, un char ron plaisantait dans l'atelier de maréchalerie de son voisin, avec un de ses amis, quand celui-ci lança, en riant, une semelle de galoche terrée dans sa direction.

Le charron, atteint au creux de l'estomac, mourut quelques instants plus tard. **NIORT.**

Ah ! quand on m'y repincera, en aéroplane !  
**LE PRÉSIDENT.** — Oui, il paraît que votre voyage n'a pas été très brillant.

**LE CLERC.** — Je n'ai rien vu... Ah ! quand on m'y repincera, en aéroplane!... (Il lève les bras au plafond comme pour le prendre à témoin de ce qu'il a souffert.)

Les avocats des prévenus et de la partie civile font assaut d'éloquence.

Il s'agissait de savoir si la nacelle d'un ballon pouvait être prise pour le domicile conjugal.

L'avocat de Mme Platreau le soutenait, bien que, comme cette dame le déclare, elle mourrait plutôt dix fois que de risquer de se tuer en montant en ballon.

Le tribunal a résolu la question d'une façon élégante, en déclarant :

Qu'il n'y avait pas d'adultère.

Que le clerc d'huissier n'avait rien vu ; et que, du reste, il n'était pas qualifié pour voir.

Qu'une dame a le droit de se mettre à l'aise dans une nacelle, sans, pour cela, devoir être soupçonnée d'adultère.

Pour ces motifs, le tribunal acquitte les prévenus et condamne Mme Platreau aux dépens.

**LA PLAIGNANTE, avec un soupir.** — Enfin, après tout, c'est mon gremlin de mari qui paiera.

JULES DEMOLLIENS.

## LES AMOUREUX DE TULIPETTE

Pourquoi Nestor Ratapion eût-il l'idée de s'introduire nuitamment chez Mlle Nini Tulipette, artiste lyrique?...

Ratapion, un jeune et solide gaillard, prétend que son but était d'accomplir, non un acte de banditisme, mais un exploit amoureux.

A quoi Mlle Tulipette répliqua que l'explication ne tient pas debout puisque l'inculpé s'est introduit chez elle pendant son absence et qu'il a opéré lorsqu'elle était au concert en train de débiter ses romances.

— O bel ange ! dit Nestor, je voulais vous attendre pour vous déclarer ma flamme !

— Et pourtant, dit Mlle Tulipette, vous aviez disparu quand je suis rentrée chez moi !

— Pas seule ! soupire Ratapion.

Mlle Tulipette rougit et baisse les yeux.

— Vous voyez bien ! s'écrie Nestor triomphant, je ne suis retiré, le cœur meurtri en me voyant contraint d'abandonner la place à mon rival !

— Seulement, lui fait observer M. le Président, vous ne vous êtes pas retiré les mains vides et c'est pour cela que vous êtes poursuivi à la requête de Mlle Tulipette.

— Hélas ! gémit Ratapion, je la poursuivais, moi, de mes assiduités et elle me poursuivait, elle, de sa rancune !

— Que voulez-vous ! répliqua Tulipette, il ne fallait pas me voler !

— Oh ! voler ! pouvez-vous, bel ange, employer de telles expressions ! Si j'ai pris dans votre chambre quelques objets vous appartenant, c'était uniquement pour conserver un précieux souvenir de votre agréable personne.

— Un précieux souvenir, je crois bien, une chaîne en or !

— Si j'ai pris la chaîne, c'est qu'il y avait un médaillon après, et, dans ce médaillon, un petit portrait qui était le vôtre !

— Et la bourse en argent qui contenait 17 fr. 50 ? Ce n'est pas mon portrait qu'il y avait sur les pièces de monnaie, je suppose ! Alors?...

— Ah ! pour la bourse, c'est une autre affaire, je ne sais pas comment elle a bien pu se trouver en ma possession. Pour moi, elle s'est accrochée accidentellement à un bouton de mon gilet et en me sauvant, je ne m'en suis pas aperçu... Dame ! n'est-ce pas, quand j'ai vu que j'allais être surpris par un autre amoureux, je n'ai pas voulu attirer de désagréments à cette demoiselle et j'ai pris la fuite sans même m'apercevoir que je prenais autre chose avec.

Mlle TULIPETTE, ironique. — Vous êtes vraiment galant, monsieur le cambrioleur !

RATAPION. — Et vous vous êtes vraiment bien méchant ! (Il pousse un soupir et fait le geste d'essuyer des larmes absentes.)

M. LE PRÉSIDENT. — Bref, vous êtes accusé de vol et vous demeurez incapable d'expliquer

d'une façon admissible la présence des objets qu'on a trouvés en votre possession.

RATAPION. — J'étais égaré par l'amour...

M. LE PRÉSIDENT. — L'amour du bien d'autrui ! (A Mlle Tulipette.) Maintenez-vous votre plainte ?

TULIPETTE, malgré les regards suppliants que lui lance l'inculpé. — Je vous crois que je la maintiens !

RATAPION. — Ah ! la rosse ! (Rires.) Voilà une femme sur le compte de laquelle je m'étais bien trompé ! Plus jamais je ne ferai la cour à une chanteuse de café-concert ! C'est toutes des chamaeux !

M. LE PRÉSIDENT. — Voulez-vous vous taire et ne pas insulter les témoins ? (A Mlle Tulipette.) Faites votre déposition. Vous vous appelez Eulalie-Victorine Trouillard, dite Tulipette, artiste lyrique. Votre âge?...

TULIPETTE, avec aplomb. — Vingt-sept ans !

RATAPION, bondissant. — Ah ! ça ce n'est pas vrai, par exemple ! Elle a trente-huit ans depuis le 22 octobre ! C'est même ce qui m'a jeté une douche sur ma passion quand j'ai appris ça... Parce que, faut vous dire, je lui ai volé aussi son acte de naissance... Alors, y a pas d'erreur !

Mlle TULIPETTE. — Misérable ! (Elle s'évanouit.)

Et Ratapion, satisfait de sa vengeance, attend placidement qu'on lui inflige quinze jours de prison, ce qui ne rajeunit pas Mlle Tulipette.

MARCEL ROSNY.

# LES ENNEMIS DE M. LUBIN

Grand roman policier

PAR CONSTANT GUÉROULT

## PROLOGUE

### Après l'absinthe

XVI (Suite.)

OU COCO PINCHARD N'A PAS D'AGRÈMENT

Ils s'arrêtèrent encore deux minutes. Vous croyez que c'était fini ! je t'en fiche ! Le plus joli de la besogne restait à faire.

— John, retournons monsieur. Et je fus retourné. J'avais la face dans le boubier, qui me montait au-dessus des oreilles.

Et le mouvement de va-et-vient recommença, toujours régulier comme le balancier d'une pendule.

Vous dire que j'étais mécontent ne vous donnerait qu'une faible idée de mes impressions pendant ce supplice d'un nouveau genre.

Cette seconde opération dura juste le même temps que la première : deux minutes.

Méthode et précision, telle devait être la devise de ces gens-là.

Quand ce fut fini, l'homme à la voix douce me dit avec une politesse exquise :

— Monsieur étant trop dégoûtant pour qu'on y touche, Monsieur voudra bien se relever lui-même.

Je ne me le fis pas dire deux fois.

Je me levai et me mis à marcher au hasard, car j'avais de la boue jusque dans les yeux.

Alors l'homme doux et poli me dit de son ton le plus tranquille :

— A moins que les affaires de Monsieur ne l'appellent à Paris, j'engage Monsieur à faire volte-face, car il tourne le dos au cabaret de la *Puce mal gardée*.

Je me conformai immédiatement à cette recommandation pleine de bienveillance, et, en consultant mes souvenirs, je suis parvenu à me guider jusqu'ici.

— Et voilà tout ce que tu nous rapportes de ton expédition ? dit Mélie avec humeur.

— Pas autre chose.

— Alors, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant ; allons, tu n'es pas malin.

— C'est comme ça que vous me plaignez ! Eh bien ! merci, faites-vous donc rouer de coups et saucer dans la boue, au point de n'avoir plus figure humaine, puisque vous m'avez pris pour un singe, et voilà la récompense !

— Allons, reprit Mélie, espérons que le père Lajoie aura été plus heureux, c'est notre dernier espoir.

— Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé encore pis qu'à moi, répliqua Coco Pinchard.

— Cela me paraît difficile, à moins qu'il n'ait été assassiné.

— Ou battu comme plâtre et laissé sur la place, sans connaissance.

— Je commence à craindre quelque chose de grave, dit Mélie, car voilà près d'un quart d'heure que la voiture est partie, et il ne revient pas.

— Quant à avoir trouvé le moyen d'approcher de la voiture, je l'en défie bien, dit Coco.

— C'est ce qui te trompe, mon petit, dit une voix qui partait de la porte.

Tous les regards se tournèrent de ce côté, et on vit passer, par la porte entrebâillée, la figure couperosée, ridée, rattachée et narquoise du père Lajoie.

XVII

LES FINESSES DU PÈRE LAJOIE.

— Le père Lajoie ! s'écria Mélie, mais entrez donc.

Le vieil escamoteur entra, ferma la

porte derrière lui et se dirigea vers la table.

Mais, à l'aspect de Coco, il fit un bond en arrière.

— Coco ! s'écria-t-il, en voilà un accoutrement, quel chic ! habits sans couture ! et collants, que c'est un beurre ! Eh bien ! vrai ! mon garçon, si tu n'avais pas parlé, je ne t'aurais pas reconnu.

— Il a eu des malheurs, dit Mélie, il s'est un peu trop approché de la lumière, je veux dire de la voiture du bourgeois, on l'a attrapé, et voilà dans quel état il nous revient.

— Sans compter que je suis glacé, dit Coco en frissonnant.

— Eh bien ! va dire au père Papelard d'apporter un saladier de vin chaud, et prie-le de te donner une terrine d'eau tiède pour te débarbouiller au moins la figure et les mains.

— Soyez bénie, belle Mélie, s'écria Coco en s'élançant hors du cabinet.

Quant il eut disparu, le père Lajoie dit à Mélie :

— Alors, Coco n'a pas eu de chance dans son voyage de découverte ; il a échoué sur un banc de boue ?

— Malheureusement.

— Et rien de plus ?

— Rien.

— Pauvre Coco ! dit Lajoie avec son rire gouailleux, lui qui trouvait la besogne trop facile et au-dessous de ses moyens. O présomptueuse jeunesse !

— Je crains bien que vous n'avez pas été plus heureux que lui dans vos recherches, reprit Mélie, avec une inquiétude visible. Voyons, qu'avez-vous vu ? Quel renseignement rapportez-vous ?

— D'abord, belle Mélie, répliqua le père Lajoie, qui vous fait supposer que je reviens bredouille comme Coco ?

— Dam ! ce qu'il nous a dit lui-même en nous contant son aventure. Il paraît que la voiture était gardée par une vraie bande, et qu'il était impossible de l'aborder.

— C'était impossible, et ce n'était pas impossible, répondit le père Lajoie d'un ton qui n'avait rien de triomphant.

— Parbleu, pensa Mélie avec dégoût, il a échoué comme Coco, c'est clair et ça devait être ; ce bourgeois est si prudent, si rusé ; celui-là est trop roué pour se laisser prendre sans vert.

— Je devine votre pensée, lui dit le père Lajoie, dont le petit œil gris plongeait dans les siens, vous vous dites que je ne suis pas plus malin qu'un autre et que je ne sais enfoncer que les portes ouvertes.

— Je ne dis pas ça, mais enfin !...

— Allons, sais-tu quelque chose, oui ou non ? s'écria Bastien, dont l'anxiété éclata dans un accès de colère.

— Allons ! bon, voilà monsieur qui souffle en tempête, dit tranquillement le père Lajoie ; laisse-moi te conter mes aventures, et alors tu sauras à quoi t'en tenir.

— Conte donc, pour l'amour de Dieu ! et finissons-en.

— Eh bien ! voilà : je savais que le bourgeois avait une voiture et qu'on le supposait très riche ; ça me donna une idée, idée basée sur la profonde connaissance du cœur humain que m'a inculquée l'habitude d'exploiter la vanité de mon semblable. Je cherche la voiture, et après avoir croisé dans l'obscurité deux ou trois individus absolument invisibles, même quand on les froilait, j'entendis un hennissement qui me permit de reconnaître le lieu précis où elle stationnait.

Une fois fixé sur ce point, je fais un grand détour et me dirige du côté de Paris ; puis, au bout de deux ou trois minutes, je reviens sur mes pas en chantant comme un homme ivre et de manière à tomber à pic sur la voiture. Je ne manque pas mon coup ; je viens me heurter à la tête d'un cheval, et, cessant

tout à coup de chanter pour jurer contre les cochers assez maladroits pour ne pas allumer leur lanterne, je feins de chanceler et me retiens aux harnais. Ma ruse réussit. Un homme vient à moi, s'excuse en me disant que le vent a éteint sa lanterne, me fait faire quelques pas en me soutenant et me met dans mon chemin. Le coup était fait, j'avais ce que je voulais.

— Que veux-tu dire ? qu'est-ce que tu avais ? demanda Bastien d'un air ahuri.

— Je ne comprends pas davantage, ajouta Mélie.

— Je m'explique. Mon idée, dont je viens de vous parler, l'idée basée sur ma profonde connaissance du cœur humain était celle-ci : si ce particulier est noble, ses armoiries doivent être gravées sur les ornements en cuivre de ses harnais ; si ce n'est qu'un riche bourgeois, ses harnais doivent porter son chiffre, à défaut d'armoiries.

— Parfaitement raisonné, dit Mélie ; mais je ne vois toujours pas où vous voulez en venir.

— C'est pourtant bien simple ; il est évident que, si je vous apportais ce chiffre ou ces armoiries, vous auriez là une piste à l'aide de laquelle il vous serait facile de trouver la trace du particulier.

— Sans doute ; mais, comme vous ne pouviez emporter ni les chiffres, ni les armoiries...

— Comme je ne pouvais les emporter, interrompit le père Lajoie, j'en ai pris l'empreinte en feignant de me retenir aux harnais pour ne pas tomber, et cette empreinte, la voilà.

Et il déposa sur la table un objet dans lequel Mélie et Bastien reconnurent un morceau de éire.

Il était rond, aplati d'un seul côté, sur lequel on distinguait nettement un dessin en creux.

Et, en l'examinant avec attention, Mélie y reconnut une couronne surmontant un bouclier sur lequel étaient dessinés des animaux d'une forme bizarre. C'étaient des armoiries.

Mélie jeta un cri de joie à cette découverte.

— Avec ça, dit-elle d'un ton triomphant, nous saurons bien te trouver, mon bonhomme, et alors il faudra changer de ton ; c'est moi, à mon tour, qui dicterai les conditions.

Elle ajouta avec un bruyant éclat de rire et en se frottant les mains :

— Ah ! ah ! nous allons donc rire un brin.

— Père Lajoie, s'écria Bastien, qui se voyait déjà sauvé, tu es un homme de génie.

— C'est donc quelque chose, ce que je vous apporte là ? demanda le vieil escamoteur.

— Quelque chose ! fit Mélie, mais c'est tout, nous tenons notre homme.

— Eh bien ! non, ce n'est pas tout.

— Comment ?

— J'ai encore autre chose.

— Pas possible !

— Et mieux que ça.

— Mais dis donc, mon vieux, dis donc vite, fit Bastien, les traits rayonnants de joie.

— En quittant l'obligeant domestique qui m'avait mis sur mon chemin, je me remets à chanter et vais tout droit devant moi au lieu de traverser la chaussée pour gagner la *Puce mal gardée* ce qui aurait pu éveiller ses soupçons.

En allant tout droit, j'arrive naturellement au *Cheval noir*, l'aubergiste d'en face, et, comme le vent et la pluie redoublaient de rage en ce moment, je veux entrer pour me mettre à l'abri et boire un canon. Mais le maître de la maison, un homme qui n'a pas l'air caressant, me barre le passage en me disant qu'il était trop tard et qu'il allait se coucher.

Et me poussant dehors, il ferme sa boutique.

La pluie ne diminuait pas, au contraire.

Alors, je me blottis sous une espèce d'auvent qui me garantissait à peu près.

J'étais là depuis dix minutes, quand j'entendis ouvrir doucement la porte du *Cheval noir*.

J'écoute et je reconnais la voix de l'aubergiste, qui disait avec un accent plein d'humilité :

— Au revoir, monsieur le comte.

Puis, un autre répondit :

— Adieu, Caillaux, au mois prochain.

— Le 31, n'est-ce pas, monsieur le comte.

— Et à la même heure comme de coutume, répond le comte.

Puis il s'éloigne et la boutique se referme.

Je m'élançai aussitôt à sa suite, saisi d'un pressentiment, et, quelques instants après, je l'entends s'arrêter près de la voiture ; dans laquelle il monte aussitôt en criant au cocher : « A Paris ! »

Je ne m'étais pas trompé, c'était l'homme à la voiture, le bourgeois de Mélie ; de sorte que, dans le cas où l'empreinte que je vous apporte ne produirait rien, nous savons le jour et l'heure auxquels il vient chaque mois au *Cheval noir* : avec ça nous le tenons, c'est comme s'il nous avait donné son adresse.

— Père Lajoie, faut que je vous embrasse ! s'écria Mélie dans l'exaltation de sa joie.

Elle allait étreindre le vieil escamoteur, quand Coco Pinchard, les mains et le visage entièrement déblayés, entra, suivi du garçon, qui portait un énorme saladier de vin chaud.

— Je ne serai pas fâché de me réchauffer un peu l'intérieur, dit le père Lajoie ; je suis transi jusqu'aux entrailles.

— Et moi donc ! s'écria Coco Pinchard, je suis figé du haut en bas.

Le garçon parti, Mélie remplit les verres et on but à la santé du bourgeois.

## PREMIÈRE PARTIE

### Les Coulisses de l'Amour

I

TYPES ET PROFILS.

C'était aux Italiens, dans une loge d'avant-scène dont les stores à moitié levés permettaient aux deux personnes qui l'occupaient de passer en revue la salle en se dissimulant elles-mêmes à tous les regards.

L'un de ces deux personnages était un homme d'une cinquantaine d'années.

L'autre était une femme du même âge à peu près.

Le contraste tranché qui existait entre eux les classait dans des catégories très différentes et justifiait les précautions qu'ils prenaient pour n'être pas vus.

L'homme était d'une taille moyenne, d'un embonpoint qui commençait à tourner à l'obésité, et qui cependant ne lui était rien de sa distinction.

Il avait l'œil bleu, vif et spirituel, la bouche sensuelle et souriante, le teint frais et reposé de l'homme qui vit bien, écarte soigneusement de son chemin tous les soucis, repousse toute idée attristante, tout spectacle pénible, particulièrement les misères et les douleurs de son prochain, et recherche avec ardeur, pour s'y livrer avec mesure, tout ce qui peut contribuer à son bien-être et à son plaisir.

Son habit noir était orné de la rosette d'officier de la Légion d'honneur, et il portait un gilet blanc, qui dessinait franchement son buste, large et bombé comme une cuirasse.

La femme, vêtue avec un goût plus que douteux, portant une toilette disparate et d'un goût très contestable, offrait dans ses traits vulgaires, dans son teint d'un rouge marbré, dans la familiarité du geste et du ton, le type curieux, et très reconnaissable pour le Parisien, de ces industrieuses créatures dont le caractère peu scrupuleux, l'esprit pénétrant et la philosophie pratiques savent trouver d'inépuisables ressources dans l'exploitation des passions humaines.

L'esprit de ruse et d'observation, porté à son extrême puissance, formait le

trait saillant de cette tête cynique, dont chaque ligne racontait, avec une éfrayante éloquence, les plus étranges mystères de la vie parisienne.

La toile n'était pas encore levée, et, quant à présent, le spectacle était dans la salle.

Les saluts et les sourires s'échangeaient de toutes parts, et les femmes se lorgnaient avec une curiosité passionnée.

Car, chose bizarre, les femmes viennent là dans l'espoir d'attirer les regards et d'exciter l'admiration des hommes, mais leur premier coup d'œil est pour les autres femmes.

C'est qu'elles arrivent au théâtre sous l'empire d'une grave préoccupation.

Elles ont été ravies de leur toilette chez elles, devant leur glace, mais qui sait si ce qui leur a paru une merveille de grâce et de bon goût ne va pas être éclipsé par la comparaison !

C'est cette crainte qui, dès leur arrivée, les porte à braquer tout de suite leur lorgnette sur les autres femmes.

Et avec quelle fièvre et quel sérieux en même temps elles se livrent à cet examen !

C'est qu'à ce moment la salle devient une arène où vont avoir lieu les grandes batailles de la coquetterie, batailles terribles, où se font de cruelles blessures.

— Il y a longtemps que M. le comte est absent de Paris ? demanda la femme de l'avant-scène à son noble compagnon.

— Il y a quinze ans, madame Turmole, j'y connais donc peu de monde aujourd'hui ; ceux que j'y connais encore ont changé de position ou subi des aventures dont l'ignorance m'exposerait à de lourdes maladresses, de sorte que je bénis le ciel de m'avoir envoyé, dans votre personne, un cicérone grâce auquel je vais pouvoir reparaître dans le monde sans avoir l'air d'un Patagon.

— Et puis vous vous êtes dit aussi, vous vous êtes dit surtout : les femmes les plus charmantes, les plus gracieuses, les plus élégantes vont assister à cette représentation extraordinaire, et, en une seule soirée, madame Turmole va me mettre au courant de leurs caprices, de leurs défauts et de leurs côtés faibles. Le côté faible de la femme, voilà le grand secret, celui que les hommes ont tant d'intérêt à connaître, qu'ils ignorent toujours, et qui ne se révèle qu'à quelques confidentes privilégiées comme moi et à quelques autres placées, ainsi que moi, pour forcer la confiance et recevoir les confessions générales.

— Aussi, madame Turmole, vous suis-je très reconnaissant d'avoir accordé ce soir l'honneur de votre compagnie à un pauvre provincial qui se trouve tout dépaycé après une si longue absence.

— Vous raillez, reprit madame Turmole, eh bien, tenez, vous êtes comte de Courbasson, millionnaire, chef du cabinet d'un ministre qui vient d'arriver au pouvoir, et, de plus, son ami intime. Toutes ces forces réunies vous créent des avantages immenses, presque irrésistibles, eh bien, pour le but que vous poursuivez et que j'ai pénétré sans que vous me l'ayez confié, rien de tout cela ne vaut une heure d'entretien, ici, dans cette loge, avec madame Turmole, simple marchande à la toilette. Comme je viens de vous le dire, il est des professions qui forcent la confiance, devant qui se dévoilent les plaies les plus cachées, les nécessités les plus implacables, les luttes de conscience les moins avouables, et l'une de ces professions, c'est la mienne. Pour tous les gens du monde, distraits, blasés ou insouciant, qui ne voient que les surfaces et n'ont aucun intérêt à creuser au delà, toutes ces jolies femmes ont au fond de l'âme la joie et le doux sourire qui éclatent sur leurs visages ; mais moi qui, ayant à gagner ma vie de chaque jour, suis obligée par métier de tout observer et de me défier de tout ; moi qui suis initiée à des mystères dont vous ne connaissez jamais le premier mot, je puis vous dire tout ce qui se passe derrière la toile, c'est-à-dire derrière ces sourires et ces épanouissements.

— Oui, oui, je sais que vous connaissez à peu près tout Paris, madame Turmole.

— Je connais le Paris qui mérite la peine d'être connu ; le tout Paris célèbre à certains titres, tous les millionnaires blasés, toutes les jolies femmes gênées, ruinées, parvenues ou tombées, toutes celles que l'ennui, la coquetterie ou d'impitoyables exigences poussent à des défaillances incessamment épiées, sollicitées et trop faciles à cacher dans ce grand

abîme de Paris où tout se commet, où rien ne se voit.

Le comte ne répondit pas. Sa lorgnette était braquée sur une loge qui paraissait l'absorber profondément.

— La merveilleuse jeune fille ! murmura-t-il enfin.

Puis, s'adressant à madame Turmole : — Celle-là, j'en suis sûr, n'a aucun secret pénible, aucune pensée amère à renfermer en elle ; elle peut laisser jaillir à la surface et s'épanouir sur son charmant visage toutes les impressions qui traversent son âme.

Et il lui désignait du doigt, dans une loge de face, près d'une dame vêtue de gris qui paraissait être sa mère, une belle jeune fille en robe de soie blanc et cerise, avec des fleurs rouges dans ses cheveux noirs.

Ses traits, merveilleux mélange de deux types admirables, le géorgien et le grec antique, avaient quelque chose de

Quand ses beaux yeux noirs, longs et bien fendus, limpides et veloutés, rêveurs et brûlants comme ceux des filles d'Israël, parcouraient lentement les loges de la première galerie, on en voyait jaillir de temps à autre un éclair plein de révoltes secrètes, puis une sombre et imperceptible ironie effleurait sa bouche adorablement dessinée et rouge comme une fleur de grenade, et après cette muette tempête, elle recouvrait peu à peu son calme magnifique et un peu dédaigneux.

## II

### UN MÉNAGE PARISIEN.

— En effet, dit le comte, ce calme imposte cache quelque mystérieuse torture.

— La cause de cette torture, je la connais dit madame Turmole.

— Vous allez me la confier, madame



○ LE SECRET DE GERMAINE. — Bamboche en mendiant s'approche...

grave et d'élevé, de puissant et de passionné à la fois, dont il était impossible de n'être pas ému. Quand, immobile et légèrement penchée en arrière, elle plongeait, devant un regard fixe, un de ces regards qui semblent perdus dans quelque contemplation intérieure, sa beauté n'avait plus rien d'humain et on se demandait involontairement où pouvait venir cette éblouissante apparition, trop parfaite pour n'être qu'une femme, trop riche de vie, trop rayonnante d'ardeur et de jeunesse, d'un galbe trop excitant, trop accentué dans son exquise pureté pour qu'on pût voir en elle un être immatériel et éthéré.

— Eh bien, demanda le comte à madame Turmole, ai-je deviné juste ?

La marchande à la toilette sourit.

— Non, répondit-elle et cela ne m'étonne pas, l'éclat de sa beauté vous a empêché de lire sur son visage les pensées qui s'y agitent et qui la torturent.

Le comte l'examina avec plus de sang-froid, et sous le calme superbe qui convenait si bien à cette triomphante beauté il devina quelque chose comme un bouillonnement intérieur.

Turmole, car cette jeune fille m'inspire le plus vif intérêt..., intérêt tout à fait pur...

— Et qui va devenir on ne peut plus platonique, quand je vous aurai dit son histoire, ou plutôt sa situation, car jusque-là il n'y a dans sa vie ni drame, ni aventure.

— Je vous écoute, madame Turmole.

— Mais d'abord, en vous basant sur les apparences, c'est-à-dire sur la toilette de ces dames, sur le prix d'une loge aux Italiens un jour de représentation extraordinaire, sur les dépenses de voiture et autres, qu'entraîne inévitablement un pareil train, à combien estimez-vous leur fortune, en l'évaluant aussi bas que possible ?

— Mais à trente mille livres de rente pour le moins.

— Voilà la plaie ; il faut en rabattre singulièrement, ou plutôt il faut tout rabattre.

Le père de cette jeune fille est chef de division au ministère des Cultes, où il gagne huit mille francs par an. C'est joli pour un employé et pourtant ça ne suffit pas ; le ménage Barruel est criblé

de dettes. C'est un vrai ménage parisien ; la femme est toujours mise avec une extrême élégance et la garde-robe du mari est réduite à sa plus simple expression. Un détail vous en donnera une idée : on ne lui a jamais connu plus de quatre chemises, je sais ça par leur domestique. Le reste est à l'avenant : son déjeuner se compose d'un petit pain de deux sous, comme celui de son garçon de bureau, et il n'a jamais eu en poche de quoi prendre un omnibus en cas de pluie.

Malgré ces économies imposées au chef de la famille, qui les supporte seul et auquel on a su persuader que c'était tout naturel, madame Barruel n'est jamais parvenue à équilibrer son budget ; les dépenses ont toujours dépassé de beaucoup les recettes, et quoique les toilettes soient toujours fort élégantes, comme vous le voyez, quoiqu'on trouve de l'argent pour louer une première loge aux Italiens, au moins une fois par semaine, on manque de tout dans la maison.

On achète le bois au coteret et on dîne sans feu quand on n'a pas douze sous pour le payer, le charbonnier ayant refusé crédit.

Il est vrai qu'on lui doit trois cents francs, dont un tiers prêté à Madame.

Le crédit est également coupé chez le boucher, de sorte que depuis six mois on mange tous les jours du poulet chez madame Barruel, qui a su empaumer une brave marchande de volailles en paraissant s'intéresser à sa petite fille, malade de la poitrine, et sur le sort de laquelle elle pleure deux fois par semaine avec sa mère.

Les jours où elle pleure, elle emprunte vingt francs.

La mère, émue, les prête sans difficulté. Ce qui a fini par porter la note à cinq cent soixante-quinze francs.

Mais la confiance semble ébranlée chez la marchande de volailles et on attend le jour où elle parlera d'argent pour faire irruption chez le charcutier, auquel, dans cette prévision, on a eu soin de payer comptant le peu qu'on prenait chez lui.

Cela dure depuis plusieurs années chez les Barruel, quelques-uns disent depuis leur mariage.

Ce qu'il a fallu à madame Barruel de ruses, de stratagèmes, de larmes feintes, de paroles mielleuses et de comédies en tous genres pour faire face aux difficultés sans cesse renaissantes d'une pareille situation, serait impossible à imaginer.

Jamais elle n'a sombré : elle a toujours tenu tête à l'orage ; elle a toujours su éviter les oppositions, qui eussent mis à nu les plaies du ménage et fait le plus grand tort à son mari.

C'est une femme de génie dans son genre ; elle n'a pas son égale pour effaroucher un marchand et obtenir du crédit. Pas un ne lui résiste ; ils sont tous roulés l'un après l'autre, et moi-même je l'ai été à mon tour, moi, madame Turmole, c'est tout dire.

— Vous me faites pourtant l'effet d'être bien renseignée sur son compte.

— Le plus joli, c'est que je l'étais déjà avant de faire affaire avec elle.

— Toujours par sa domestique ?

Toujours, c'est mon système ; quand je fais causer, la concierge d'abord, la domestique après. Celle-là sait tout, et pour un petit cadeau, un objet de toilette qui ne dépasse jamais trois francs, elle me dit tout et devient mon âme damnée. Sa maîtresse lui donnerait dix fois plus qu'elle serait toujours son ennemie. Que voulez-vous, il faut bien qu'elles trahissent quelqu'un, ces pauvres filles ! elles n'ont déjà pas tant d'agrément.

Je vous dis tout cela parce que vous êtes célibataire et que je n'aurai jamais affaire à vous.

Pour en revenir à madame Barruel, elle songeait un jour à faire de sérieuses réformes dans ses dépenses, c'est une espèce de fièvre intermittente qui lui prend comme ça tous les trois mois, les jours de grande *dèche*, passez-moi le mot, quand le crédit est fermé partout et que rien ne va plus ; elle rêvait donc à mille projets d'économie, quand elle fut frappée tout à coup de la beauté de sa fille, qui entraînait alors dans sa quinzième année. Le même jour elle était saisie de la beauté de sa voix, qui est vraiment remarquable ; puis, de surprise en surprise, de saisissement en saisissement, elle en arrivait à découvrir qu'elle avait là une fortune sous la main.

(La suite au prochain numéro.)

# LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

## QUATRIÈME PARTIE

### Les Exploits de Bamboche

XXXVI (Suite.)

Ils passèrent ainsi enlacés une heure qui s'écoula comme un rêve ; et quand Ludovic vint leur dire qu'il fallait se quitter, ils éprouvèrent un cruel serrement de cœur, tant il leur semblait qu'ils eussent encore de choses à se dire.

Ils s'embrassaient, puis Mimi revenait à la porte, et, au moment de sortir, elle accourait, se cramponnait au cou de son fiancé, collait ses lèvres à ses lèvres, échangeait une nouvelle et plus ardente parole d'amour, et souriante, avec le cœur gros et des larmes tremblotantes au bout des cils, ne pouvait se résoudre au départ.

— Vous embrasserez bien maman Cazin pour moi, répétait encore une fois Léon en donnant à la jeune fille le baiser qu'il la chargeait de porter.

— Oui, mon Léon... je n'y manquerai pas.

— Embrassez aussi cette bonne mère Bidault.

— Certainement !  
— Et puis Céline...

En vérité, c'était délicieux et touchant. Ludovic offrit son bras à Mimi, serra la main au blessé, puis reconduisit la jeune fille chez elle.

Avec son tact exquis de femme aimante, Mimi devinait ce qui se passait dans le cœur de l'interne et eût bien voulu le consoler.

Elle ne savait que lui dire, craignant les lieux communs, l'apparence d'une compassion banale, et souffrait cruellement près de l'ami qui avait tant fait pour sa mère infirme, pour elle-même et pour son fiancé.

Au moment de quitter l'interne qu'elle voyait si triste, elle lui dit de sa voix aux inflexions caressantes :

— Vous savez, monsieur Ludovic... si vous avez des ennuis... des peines... et que je puisse vous être utile... disposez de moi... comme de quelqu'un qui donnerait sa vie pour vous... comme la plus dévouée des sœurs...

Il regarda longuement la jeune fille d'un œil attendri, eut un long soupir et lui murmura :

— Bonne Mimi... chère petite sœur... merci ! oui... merci du fond de mon pauvre cœur bien désespéré !...

« Mon mal n'est pas de ceux qu'une affection fraternelle guérit... »

« Petite Mimi !... aimez-bien votre Léon... Pensez quelquefois à moi et souvenez-vous tous deux que je vous aimais bien... »

— Monsieur Ludovic... je ne comprends plus... vous parlez comme si... »

« Oh ! mon Dieu ! »

— Oui... je suis frappé au cœur... »

« J'en mourrai !... »

« Adieu, Mimi... à demain. »

Et il descendit quatre à quatre l'escalier, arriva chez lui, s'enferma dans sa chambre, et, enfin seul, dégonfla son âme.

— Ah ! dit-il avec une sorte de colère contre cette fatalité qu'il ne pouvait vaincre et qui le broyait, c'est trop souffrir, en vérité !

« Mieux vaut en finir une bonne fois. »

« Il faut que je la revoie !... »

« Oh ! oui... la revoir et mourir. »

Distrayant son regard tomba sur son bureau.

Il y avait quelques lettres, dont l'une avec une adresse qui en tout autre moment l'eût fait éclater de rire.

Il reconnut l'orthographe ultra-fantaisiste de Bosco et déchira l'enveloppe.

« Monsieur Ludovic, mon chaire patron. Je vous dirai que ça va comme sus dai roulaite. Je dai couvrir dai chauses épastantes. En n'attendant que je mettes la main sus le poteau rose, je maine une vie à toucasser. J'ai eune fame la plubelle de Paris que j'ai passez au tabac et qui me »

Il descendit aussitôt et prit machinalement le chemin de l'hôtel Bérésoff. Là également il y avait à côté d'une joie folle, exubérante, une douleur cachée, une angoisse mortelle. Marie voyait avec terreur s'avancer le jour maudit où le baron de Val-Puiseaux, bienfaiteur intéressé, viendrait réclamer sa proie.

rouvé leur enfant, le prince et la princesse Bérésoff ne s'apercevaient pas de cette douleur cachée qui lente ment minait la jeune fille.

Ils étaient heureux, et l'égoïsme de leur joie à deux les empêchait de constater chez Marie, si gaie autrefois, cette morne tristesse qui avait éteint l'éclat de ses yeux et tué le sourire sur ses lèvres flétries.

Elle, esclave du devoir, ne récriminait pas, ne se plaignait jamais, et parfois, quand les sanglots l'étouffaient, affectait une joie qui faisait illusion à Michel et à Germaine.

Et la pauvre petite, que jamais ne quittait la pensée de son sauveur, de Ludovic, le cher adoré, ne vivait plus qu'avec cette pensée atroce :

— Dans quelques jours, dans quelques heures, la mort va rite prendre, en pleine jeunesse, en pleine beauté, en plein amour !

Grâce à la complaisance du bon moujik Ladislav, elle pouvait correspondre avec Ludovic.

Le brave homme s'était depuis longtemps attaché à elle, et sans savoir si ce qu'il faisait était bien ou mal, si son maître eût permis ou défendu cette correspondance, il servait avec son dévouement de bon chien fidèle des pauvres gens qu'il aimait de tout cœur.

Il rentrait avec les deux grands lévriers du prince, quand il rencontra l'interne.

— Quoi de nouveau ? lui demanda brièvement Ludovic.

— Hélas ! rien de bon, monsieur. La chère demoiselle pleure, ne dort pas et ne mange plus.

Ludovic eut un long soupir et tira de sa poche une lettre qu'il remit au moujik. Ladislav la prit, et rentra dans l'hôtel après un salut respectueux.

Cinq minutes après, Marie apparaissait un moment à une fenêtre de la façade. Elle tenait la lettre remise par Ladislav, et semblait rayonnante.

Elle fit de la main un signe rapide au jeune homme qui la dévorait des yeux, et portant ses doigts à ses lèvres, fit le simulacre enfantin et si doux d'un baiser.

Puis brusquement elle se retira.

Ludovic, tout pâle, avait à peine eu le temps de l'apercevoir et cependant il emportait sa provision de bonheur jusqu'au lendemain, où de nouveau Marie lui ferait ce signe et lui enverrait ce baiser.

La lettre que Ladislav venait de remettre à la pauvre enfant était pourtant d'un laconisme terrible.

Elle contenait ces seuls mots :

« Marie, ma bien-aimée, puisque vous voulez toujours mourir plutôt que de subir cette violence, nous périrons tous deux. Le matin du jour où cette union maudite doit s'accomplir, je vous attendrai près de l'hôtel, dans une voiture. Venez ! nous mourrons ensemble. Je vous aime ! »

« LUDOVIC. »

Ladislav, quelques moments après, rattrapait dans la rue l'interne et lui remettait ce simple mot :

« Oui !  
« Je vous adore !... »

« MARIE. »

Ludovic approcha de ses lèvres le papier au subtil parfum, y déposa un baiser passionné, puis s'en alla lentement en murmurant :

— Puisqu'il nous est interdit d'être l'un à l'autre, du moins nous serons réunis à jamais par la mort !

Et plus tranquille, fort de cette résolution, il rentra chez lui pour mettre ordre à ses affaires, et se préparer froidement au grand voyage, car désormais il n'espérait plus rien !



○ LE SECRET DE GERMAINE. — « A votre chanté, mochieu le patron ! »  
○ ○ ○ ○ ○ Et à la vôtre, madame la patronne. » ○ ○ ○ ○ ○

« gobe a en perdre la boule. Une fame chique, à équipe age, a chevoit, à autel et a pu de mille fran par jour. »

« Vous an nullez pas je fai vos affaire en faisant un vie de pas tachon. »

« Surtout, ne pere det pas la taite et spéré toujours quand même tou »

« vous san blerai fichu. »

« Bon cour age, mon chaire patron et croi lié a mon dévouman saintserre. »

« Bosco. »

Ce morceau, réellement stupéfiant de style et d'orthographe, n'eût même pas le privilège de dérider le pauvre Ludovic.

Il haussa les épaules et murmura de ce même accent douloureux qui avait remplacé les éclats de son exubérante gaieté :

— Pauvre Bosco ! il s'amuse un peu et, malgré tout, il voit encore l'avenir en rose.

« Il me dit d'espérer quand même !... »

« Espérer quoi ?... »

Il allait s'asseoir lourdement et rêvasser, devant ses livres ouverts où jamais plus son œil ne se fixait, quand soudain la pensée lui revint instantanée, irrésistible de revoir Marie.

Chaque jour il venait présenter ses hommages et faire sa cour à la triste fiancée dont la pâleur devenait chaque jour plus alarmante.

Il était galant, empressé, très homme du monde, et d'une discrétion à laquelle Marie elle-même, en dépit de son indicible éloignement, ne pouvait s'empêcher de rendre hommage.

Après une visite qu'il avait le bon esprit de faire très courte, il se retirait souriant et gracieux, malgré la froideur de la fiancée que son babil, ses histoires, ses potins n'avaient pu dérider.

Invariablement aussi, il envoyait son « bouquet de cour ». »

Un hémisphère énorme, prétentieux, géométrique, où se pressaient, dans un immense faux col en papier, de pauvres fleurs empalées de fil de fer.

Marie, qui adorait les fleurs, mais celles des champs ou des parterres, celles qui vivent, jetait un coup d'œil mélancolique sur ces tristes victimes des conventions matrimoniales et les éloignait, énervée, presque chagrine de les voir ainsi mutilées...

Tout entiers au bonheur d'avoir re-

Ainsi qu'il l'expliquait à Ludovic dans cette lettre si étrangement orthographiée, Bosco ne perdait pas son temps.

Il avait trouvé au premier mot dans Francine une auxiliaire dévouée, puissante et d'une discrétion à toute épreuve.

L'amour qui avait envahi la demi-mondaine et la flambait jusqu'aux moelles en avait fait la chose de Bosco.

Elle ne discutait pas, ne raisonnait pas, voulait ce qu'il voulait, et ne reculait devant rien pour satisfaire tous les caprices de cet amant, qui, dès le premier moment, l'avait affolée.

Elle mit au service de l'œuvre mystérieuse entreprise par Bosco son intelligence, sa passion pour l'intrigue, ses relations, sa fortune, tout.

Elle ignorait le premier mot de ce sombre drame au milieu duquel évoluait Bosco avec son prodigieux sang-froid. Elle ne lui demandait aucune confiance, travaillait pour lui d'instinct, de bon vouloir, avec joie, trop heureuse quand une parole, une caresse venaient la dédommager de ses peines et de ses fatigues.

Ainsi les hasards de sa vie aventureuse avaient procuré à Bosco des moyens dont il ne soupçonnait même pas la puissance, et qui devaient forcément aboutir.

Il se livrait donc depuis plusieurs jours à un travail mystérieux dont nul ne pouvait soupçonner la nature et dont le résultat serait de dévoiler la double personnalité du baron de Val-Puiseaux.

Bosco avait de fortes présomptions. Il avait même une quasi-certitude que le jeune élégant et Bamboche formaient un seul et unique individu.

Malheureusement, les preuves manquaient encore et le temps pressait.

Bientôt ce n'était plus une question de jours, mais d'heures, et le bandit viendrait réclamer au prince et à la princesse Bérèssoff la rançon du petit Jean.

A cette pensée, le sang de Bosco bouillait dans ses veines.

Il sentait qu'une catastrophe était imminente et que lui seul était capable de l'empêcher.

Mais il avait affaire à forte partie.

Bamboche, apprenant que le Petit-Filateur n'était pas à Monaco, n'avait pas eu la naïveté d'ébruiter l'affaire, ni même de douter, du moins en apparence, qu'elle fût vraie.

Seulement, de son côté, il avait soumis à une surveillance de tous les instants l'hôtel de Francine, et la jeune femme elle-même, dont il savait tous les faits et gestes.

C'était de la plus élémentaire prudence et un homme de ressources comme le chef des Arpettes n'y pouvait manquer.

Jusqu'alors, les gens de la demi-mondaine croyaient que Bosco était bien effectivement « Monsieur ».

Son langage canaille, sa désinvolture, sa prodigieuse ressemblance avec le Petit-Filateur, tout concourait à entretenir l'illusion.

Mais, malgré tout, Val-Puiseaux doutait.

Il lui fallait une certitude, et il ne tarda pas à l'acquérir.

D'ailleurs, rien de plus facile.

Il se rendit à l'hôtel où demeurait Gontran Laramie et s'assura qu'il n'y était pas.

Il apprit qu'on lui expédiait directement son courrier à Monte-Carlo, et qu'il ne reviendrait pas avant une dizaine de jours.

— Parfait ! se dit Bamboche en se frottant les mains avec un rire mauvais.

Il partit de là au télégraphe et envoya au Petit-Filateur une longue dépêche, pour savoir s'il serait décidé à lui vendre un cheval dont il avait envie depuis quelque temps.

Quatre heures, après, il recevait de Monaco même la réponse de Gontran :

« Je tiens à mes canassons... vendrai pas... Prenez plutôt Francine pour soldat... êtes bien avec elle... continuez... Rentrerez pour fin mois.

« LARAMIE. »

En recevant la dépêche, Val-Puiseaux ne put s'empêcher de rire et pensa :

— Allons ! il est moins bête que je ne le croyais, et il se doute que la belle Francine a eu quelques bontés pour moi.

« Non ! mon cher... ni les canassons ni la maîtresse.

« L'essentiel pour moi était de savoir que tu étais toujours là-bas... »

Il prit alors la fausse traite de cinq cent mille francs, à l'ordre de Noémi Cazin, et signée Gontran Laramie.

Il portait toujours sur lui, dans son portefeuille, cette valeur au moins singulière qu'il se préparait à négocier sans retard.

Dans ce but, il remit la traite à son homme de confiance, Laurent, passé définitivement à son service depuis l'assassinat du comte de Montdieu.

Muni d'instructions détaillées, Laurent courut à l'hôtel Laramie, et présenta la traite au nom et comme délégué de mademoiselle Noémi Cazin.

Il lui fut répondu que M. Gontran Laramie n'avait pas donné d'ordres, ni laissé, en partant, de fonds disponibles pour cette créance.

Laurent n'en demanda pas davantage, et il se retira en annonçant qu'il allait faire protester.

Il revint trouver Bamboche et lui annonça l'insuccès de sa démarche.

— Va toujours, mon vieux, dit le gredin.

« Nous toucherons avant peu cette jolie somme et bien d'autres encore.

Cela fait, il restait à Bamboche à savoir quel était cet inconnu qui jouait si merveilleusement le rôle du Petit-Filateur.

— Celui-là est un malin, pensait-il, et on pourrait peut-être s'entendre.

« A nous deux nous ferions quelque chose de grandiose, d'inouï, de stupéfiant ! »

Il revêtit un costume de mendiant, effrayant de réalisme et qui le rendait absolument méconnaissable.

Puis, avec une patience de Peau-Rouge à l'affût, il s'installa devant la demeure de Francine d'Argent.

La station fut longue et pénible.

Elle dura près de trente heures !... Oui, trente heures, sans qu'il lui fût possible d'apercevoir ce mystérieux sosie du Petit-Filateur qui se gobergeait à l'aise, pendant qu'il faisait ainsi le pied de grue.

Mais Bamboche était un de ces hommes que rien ne peut faire dévier du but, et savent que les labeurs les plus ingrats ont toujours leur récompense.

Ah ! pardieu ! cette invincible obstination eut un succès d'autant plus éclatant qu'il était plus inespéré.

Francine et Bosco, sortis de bon matin, rentraient en fiacre.

Pendant que Bosco soldait le cocher de la Compagnie et que la porte s'ouvrait devant Francine, Bamboche en mendiant s'approchait et d'une voix basse de pauvre honteux sollicitait un secours.

Bosco, pitoyable à toutes les infortunes, tira de sa poche une pièce de cinq francs, et, se souvenant de son passé si plein de misère, la lui donna en disant :

— Tiens, mon pauvre vieux, pour boire un coup, te payer du tabac et du pain s'il en reste...

Leurs yeux se rencontrèrent, et, malgré son sang-froid, Bosco éprouva une impression étrange, presque de la terreur sous ce regard qui se rivait ainsi au sien.

C'est que l'œil de Bamboche flamboyait littéralement de joie, d'étonnement, de colère, peut-être d'admiration...

Avec sa prodigieuse mémoire des physiologies, il venait de reconnaître Bosco.

Où, Bosco, qu'il croyait au fond des catacombes, Bosco le vagabond, le misérable, qu'il retrouvait grîmé à ravir et dans la peau d'un millionnaire dont il prenait le nom et la maîtresse !

Il réprima le tressaillement qui fit vibrer son être de la tête aux pieds, balbutia un remerciement et s'en alla, doutant presque du témoignage de ses sens.

Un moment il eut l'idée de pivoter sur les talons, de saisir son couteau dans sa poche et de le planter jusqu'au manche dans la nuque de Bosco.

Pourquoi pas ?

La rue était déserte et le vagabond sans aucune défiance.

Francine était déjà passée sous la voûte.

Cette pensée de meurtre traversa comme un éclair son cerveau, mais il eut une seconde d'hésitation.

Cette hésitation fut le salut de Bosco

qui ne soupçonna pas à quel péril mortel il venait d'échapper.

Bamboche songea ensuite à s'attacher ce rude jouteur qui connaissait le secret des Arpettes, semblait ignorer les préjugés et se révélait comme un personnage rudement outillé pour la vie d'aventures.

— J'en ferais mon bras droit... mon « alter ego », se disait Bamboche.

« A nous deux, nous serions les maîtres de Paris... »

« Oui ! sans doute... c'est un joli projet... »

« Mais ce sacré Bosco voudra-t-il obéir ! »

« Eh bien ! alors, je le tuerai moi-même, et frappé par moi, il ne ressuscitera pas. »

Bamboche ainsi costumé rentrait à pied, réfléchissant à cette étrange aventure et combinait un nouveau plan concernant Bosco.

Rien ne pressait et il se dirigeait vers la rue de Provence.

Dix minutes après, un commissionnaire sortait de l'hôtel de Francine d'Argent et en homme affairé, prenait une voiture.

Vêtu de velours bleu, blanchi aux coutures et aux jointures, chaussé de gros souliers parfaitement cirés, il tenait sous son bras un de ces petits sacs faits d'un morceau de tapis, où les frotteurs portent leurs brosses, leur cire et leurs chaussures.

Il était en outre muni de ce bâton de bois, fendu d'un bout en palette, et pourvu d'une longue vis pour insérer la cire entre les deux morceaux de la palette.

Un commissionnaire qui, avec sa grosse casquette en peluche enfoncée jusqu'aux oreilles, sa chemise à col de grosse toile, sa médaille oxydée, semblait parfaitement authentique.

L'air vieillot, pas très propre, la face couverte d'une épaisse couche de crasse, le nez rouge, il exhalait une odeur forte de linge sale, de sueur et d'humidité se rapprochant des exhalaisons d'un bouc.

Il descendit devant l'église Saint-Louis-d'Antin et allègrement enfila la rue Joubert.

N vint s'installer chez un marchand de vins placé presque en face du numéro 3, et commanda un cinquième à la bouteille.

Le mastroquet le salua familièrement comme un habitué.

Lui répondit avec un pur « accent » d'Auvergne auquel il n'y avait point à se méprendre.

Et tout en sirotant son vin payé d'avance, en homme qui veut être prêt à sortir quand bon lui semble, il ne quittait pas de l'œil l'entrée de la maison occupée par le baron de Val-Puiseaux.

Tout à coup, il se leva comme s'il recevait une charge de cendrée dans les mollets et fit mine de s'élaner dans la rue.

Mais, se ravissant, il saisit son verre, l'éleva à la hauteur de son œil et dit d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir :

— A votre santé, mouchieu le patron ! Et à la votre, madame la patronne.

— Merci et à la vôtre, mon brave.

Il se rassit un moment, tout en dardant des yeux flambants de fièvre et de curiosité sur un homme qui suivait, dolent, le trottoir de droite.

Cet homme à l'accoutrement minable était le pauvre auquel Bosco avait fait l'aumône d'une pièce de cent sous devant l'opulente demeure de Francine.

Il marchait lentement, l'air dolent, l'œil humble, la face penchée.

Il alla jusqu'au bout de la rue, puis revint, dépassa d'environ cent cinquante pas le numéro 3, puis revint encore.

Le commissionnaire, plus intrigué que jamais, suivait de l'œil ce manège qui paraissait l'intéresser prodigieusement.

A la fin, il vit le pauvre s'arrêter devant un homme de maison en livrée et tendre la main, comme s'il eût encore demandé l'aumône.

Le commissionnaire étouffa un cri de surprise à l'aspect de l'homme en livrée et faillit crier ce nom qui l'eût peut-être fortement compromis :

— Radis-Noir !

Mais ce n'était point un secours que le mendiant recevait du factotum du baron. Bien au contraire, il lui remettait un papier dont le commissionnaire vit très

très bien la couleur blanche.

Ils échangèrent quelques mots et le mendiant fila vers la Chaussée-d'Antin.

Une voiture stationnait entre la rue de Provence et la rue Joubert.

Le pauvre s'était soudain redressé, avait pris une attitude plus crâne, plus fière.

Ce n'était plus qu'un homme très mal vêtu, sans doute, mais il n'avait plus l'air du loqueteux qui implorait la pitié des passants.

A la stupéfaction toujours croissante du commissionnaire, il ouvrit lestement la portière de la voiture, et s'installa sans façon sur la banquette.

Le cocher, qui n'avait reçu aucun ordre, rendit la main, fit claquer sa langue et le cheval partit.

Le commissionnaire chercha de l'œil s'il n'apercevait pas une autre voiture pour commencer une filature.

N'en trouvant pas, il prit bravement ses jambes à son cou et s'élança en cabossant du genou, de l'épaule et du sac rempli de choses dures les gens qui ronchonnaient et l'apostrophèrent.

Par bonheur, l'attelage qui emportait le mystérieux inconnu marchait d'une allure assez modérée.

Le commissionnaire put donc le suivre sans trop de difficultés, bien que par instants le flanc lui battit très fort.

La voiture enfila le boulevard Haussmann, puis la rue du Havre, et revint par la rue Saint-Lazare.

Elle s'engagea dans la rue Gaumartin et s'arrêta au bout de la rue Joubert.

Le commissionnaire avait si bien joué des jambes, qu'il se trouvait à peine à vingt pas en arrière.

Le temps que le voyageur qui avait fait cette randonnée pour ainsi revenir à son point de départ fût descendu, le commissionnaire était près de lui.

Pendant cette course, le pauvre s'était métamorphosé de la tête aux pieds.

C'était maintenant un beau gars brun de cheveux et de moustaches, bien reconnaissable pour quiconque avait une seule fois vu le chef des Arpettes.

— Bamboche ! faillit s'écrier le commissionnaire.

« J'aurais dû m'en douter !... »

« Ah ! gredin... il s'agit de le gagner de vitesse, ou nous sommes tous fichus : Francine qui me tape dans l'œil, Ludovic mon cher patron et moi Bosco ! »

Tout en monologuant, Bosco l'enragé, le mime incomparable, Bosco qui remplissait avec une perfection inouïe ce rôle d'un commissionnaire âgé d'un demi-siècle, Bosco suivait Bamboche qui marchait lestement.

Il entra dans une maison de la rue Joubert, dont Bosco vérifia le numéro.

Puis, ce dernier attendit dix minutes et hardiment se présenta au concierge.

Là une nouvelle surprise l'attendait.

Le gardien de cet immeuble, que la présence du bandit rendait plus que suspect, toisa durement le frotteur, et lui demanda :

— Qu'y vous faut ?

— Je viens chez mouchieu Fouchard pour chérir cha maison...

— Nous n'avons pas ça...

— On m'avait pourtant bien donné l'adrèche...

Le concierge était déjà rentré en grommelant dans sa loge et Bosco triomphant se retirait en murmurant :

— Là-bas, au caboulot de la Femme-sans-Tête, tu es gardien de nuit des Arpettes et tu l'appelles Biribi...

« T'es l'homme de confiance à Bamboche, et ici tu es son pipelet... »

« Ah ! mes gaillards ! je vous tiens, et nous allons rire. »

Pour Bosco, la vérité apparaissait avec un éclat incomparable.

Il avait enfin la clef d'un problème jusqu'alors insoluble et qui lui cassait depuis longtemps la tête.

La maison occupée par le baron de Val-Puiseaux avait deux issues et le brigand qui incarnait les deux personnalités si redoutables de Bamboche et du baron pouvait évoluer à l'aise sans se compromettre, sans exciter le moindre soupçon.

(La suite au prochain numéro.)

## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

**ÉCRASÉ PAR UN AUTOBUS.** — Un enfant de quatre ans et demi, demeurant rue des Deux-Ponts, fut chargé d'aller faire une commission.



Tenant ses sous dans sa main, il sortit en courant du corridor de la maison et ne vit pas l'autobus Place Jeanne-d'Arc-Square Montholon.

Le malheureux enfant alla se jeter sous la voiture et fut atterrément broyé. Il mourut pendant qu'on le transportait à l'Hôtel-Dieu. **PARIS.**



**UN ÉCHAFAUDAGE S'ÉCOULE.** — Deux ouvriers maçons de dix-sept et de dix-huit ans, travaillaient sur un échafaudage fixé au quatrième étage d'une maison, rue Belgrand.

Au moment où le contremaître se trouvait près d'eux, l'échafaudage s'écarta du mur : les deux ouvriers furent précipités dans le vide, tandis que le contremaître s'accrochait à une traverse de l'étage inférieur.

On se hâta de le retirer de sa situation critique et l'on releva les maçons. L'un est mort. L'état de l'autre est désespéré. **PARIS.**



**LE BAIN MALENCOTREUX.** — Sur le point d'être arrêté par des agents, un apache prit la fuite. Serré de près par les gardiens de la paix, et arrivé au quai de Jemmapes, il sauta dans le canal ; mais il fut frappé d'une congestion, et c'est avec beaucoup de peine que les agents qui l'avaient ramené sur la berge purent le ramener. Il fut conduit, en attendant son envoi au Dépôt, à l'hôpital Saint-Louis. **PARIS.**

### LE VOL AU BOULEDOGUE

Un nouveau genre de vol, c'est celui du vol au bouledogue.

Une débitante de tabacs de Nice en a été, ces jours-ci, la victime. Comme elle se trouvait seule dans son magasin un individu y pénétra, suivi d'un molosse. Un petit chien appartenant à la débitante était couché aux pieds de sa maîtresse. Le client dit à son chien : « Caporal, sois sage. » A peine ces paroles étaient-elles prononcées que le bouledogue se jeta sur le petit chien.

La débitante s'effraya et abandonna la caisse. Le molosse s'y réfugia immédiatement en entraînant l'autre animal. Le client, à ce moment seulement, intervint et passa derrière le comptoir pour séparer les deux chiens. Quand il fut parti la débitante constata que son tiroir-caisse avait été ouvert et qu'un billet de 500 francs avait été dérobé.

Le signalement de l'audacieux voleur et celui de son chien, qu'on suppose avoir été spécialement dressé pour ce genre d'exercice, ont été communiqués à la police de la ville.

### UN JUGEMENT CASSÉ

La chambre criminelle de la Cour de cassation a admis le pourvoi interjeté par Eugène Comout, condamné à mort par la cour d'assises de la Somme, le 23 octobre dernier, pour l'assassinat de Mme veuve Duchesne, à Languevoisin. Le pourvoi interjeté par le complice de Comout, Ernest Harlé, qui avait été condamné à dix ans de travaux forcés, a été également admis, car la cour d'assises avait omis de répondre à des conclusions tendant à un supplément d'instruction.

Les deux accusés comparaitront devant une cour d'assises qui sera ultérieurement désignée.

## MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

**UN CRIMINEL PRÉCOCE.** — Devant la cour d'assises de la Loire-Inférieure a comparu le jeune Paul Fourissou, qui, le 15 octobre dernier, assassina à coups de rasoir une femme de chambre, nommée Valentine Brégeon. Paul Fourissou, ouvrier électricien, n'a pas encore dix-huit ans. Né à Bordeaux, il travaillait à Nantes quand son crime a été commis. Voici dans quelles conditions :

Le 15 octobre dernier, M. Viaud, ancien notaire, qui vivait avec ses deux domestiques, la bonne assassinée, âgée de quarante-sept ans, et un valet de chambre, fut surpris en rentrant dans son hôtel, le soir, de ne pas trouver dans la cuisine sa domestique ; M. Viaud passa dans une autre pièce, et, ayant jeté les yeux au plafond, y remarqua des taches de sang. Il monta aussitôt à l'étage supérieur et découvrit dans une chambre de réserve la malheureuse femme, étendue inanimée de tout son long et gisant dans une mare de sang. La gorge avait été tranchée sur une longueur de 10 à 12 centimètres, et la carotide était sectionnée. La défunte portait en outre de nombreuses blessures faites à l'aide d'un marteau, et le crâne avait été littéralement broyé. Des débris de cervelle avaient jailli sur le parquet.

Le commissaire de police fut aussitôt appelé et, après les premières constatations, ses soupçons se portèrent sur un jeune électricien, qui dans l'après-midi était venu effectuer des travaux d'installation à l'hôtel. Cet ouvrier, Paul Fourissou, fut arrêté le lendemain matin dans l'hôtel où il était descendu et fit immédiatement des aveux.

Prétextant un travail d'électricité, il avait pénétré dans l'hôtel de M. Viaud après avoir acheté un rasoir et porté sa malle à la gare ; Pendant qu'il était occupé au premier étage à réparer une lampe bien qu'il n'eût reçu à cet effet aucun ordre de son patron, il aperçut la domestique qui vaquait à ses occupations. Il l'appela, et lui demanda de ramasser une vis qui était tombée sous un lit. Pendant que la malheureuse se baissait, Fourissou lui asséna un terrible coup de marteau sur la nuque, redoubla, et après que la malheureuse fut étourdie, il lui trancha la gorge avec un rasoir. Il avait commis ce crime dans le but de se procurer de l'argent.

A l'audience, Fourissou renouva ses déclarations, affirmant que son horrible forfait lui a rapporté en tout et pour tout la somme de 2 francs.

Quand le jury quitta la salle pour entrer en délibération, se déroula une scène poignante. Dans un des couloirs où Fourissou attendait la fin des débats, une femme s'approche du groupe formé par l'accusé et les gendarmes : c'est la mère de Fourissou... Instinctivement les gendarmes se retirent et la mère et l'enfant tombent dans les bras l'un de l'autre, pleurant toutes les larmes de leurs yeux. Il n'est pas jusqu'aux témoins de cette scène pénible qui ne se sentent douloureusement impressionnés.

A six heures et demie, le jury rentre dans la salle d'audience, rapportant un verdict affirmatif sur toutes les questions, mais avec admission des circonstances atténuantes. En conséquence, la cour condamne Paul Fourissou aux travaux forcés à perpétuité.

**UN SATYRE.** — Au mois de juillet dernier, la région de Pluvigner était terrorisée par un individu dont les tristes exploits rappelaient ceux de Vacher. Ce sinistre bandit attaqua des petites bergères et, après les avoir à demi-étranglées, se livrait sur elles aux plus odieuses violences.

C'est ainsi que les petites Françoise Baron, âgée de quatorze ans, demeurant à Locoal-Mendon ; Marie-Anne Le Bohec, âgée de neuf ans, à Lavilleneuve-en-Pluvigner ; Marie-Françoise Flegeo, âgée de onze ans, à Nistoir-en-Quistinic ; Marie-Joséphine Poedras, âgée de neuf ans, à Vierfosse-en-Bubry, furent souillées par le misérable satyre. Il fut arrêté le 25 juillet, après avoir été traqué dans le bois de Sa n-Aignan pendant plusieurs jours.

Celui qu'on dénommait le satyre de Pluvigner était un domestique de ferme, nommé Gosme Lannic, âgé de vingt et un ans, natif de Creden, arrondissement de Pontivy. Il nia d'abord, puis simula la folie. Soumis à un examen médical, il fut reconnu comme étant entièrement responsable de ses actes. Cosme vient de comparaître devant la cour d'assises du Morbihan, qui l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité.

**L'ASSASSINAT D'UN GARÇON DE QUINZE ANS.** — Devant le jury de l'Oise, a comparu Louis Mullot, manouvrier, âgé de quarante ans qui est inculpé d'assassinat et de tentative d'assassinat.

Le 7 septembre, dans la soirée, Louis Mullot, manouvrier à Catillon, se rendait à bicyclette à Fournival. Il entra, vers dix heures du soir, au café tenu par M. Ladouze, où consommaient déjà deux jeunes gens, nommés Théophile Sibille et Angélie Meulebrouck, âgés de quinze ans. Ce dernier ayant, par gaminerie, renversé la lanterne vénitienne que Mullot avait posée sur la table, celui-ci entra dans une violente colère et gifla l'enfant. Quelques minutes après, alors que la discussion était entièrement terminée, Mullot parla ; mais au lieu de retourner chez lui par le chemin le plus direct, il s'engagea sur la route que devaient suivre les deux jeunes gens et s'embusqua à 300 mètres environ du débit.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées que Meulebrouck et Sibille paraissaient. Mullot, armé d'un couteau, se précipita sur eux ; il frappa d'abord Sibille en pleine poitrine et, se ruant sur Meulebrouck, il lui porta trois coups de couteau : le premier, que l'enfant put parer, le second qui l'atteignit à la lèvre et le troisième au sommet du crâne.

Meulebrouck ne fut pas très grièvement atteint, mais le malheureux Sibille, frappé en plein cœur, expira quelques heures après. Louis Mullot a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

**DEUX BANDITS TRAGIQUES.** — Deux émules des bandits tragiques ont comparu, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Ce sont deux sujets allemands, Peter Kurt et Willy Schlangel.

Le 25 décembre dernier, ces deux individus, qui venaient de cambrioler un appartement, à Nice, prenaient, vers 10 heures du soir, un taxi-auto à une station et donnaient l'ordre au conducteur, le chauffeur Martin, de les transporter à Monte-Carlo. Un d'eux prit place à côté du chauffeur et l'autre s'installa à l'intérieur. Comme on arrivait dans les parages d'Eze, le voyageur qui se trouvait à l'intérieur du taxi baissa la glace et tira deux coups de revolver sur le conducteur. Celui-ci, quoique grièvement atteint, put arrêter la voiture et sauter à terre. L'arrivée d'une auto mit les bandits en fuite ; ils réussirent à passer la frontière, mais ils furent, quelque temps après, appréhendés à Milan.

Les deux Allemands ont fait des aveux complets. Ils ont déclaré avoir agi poussés par la misère. Ils ont été condamnés tous les deux à huit ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour. La victime, qui porte encore une balle dans le cou, a obtenu 10 000 francs de dommages-intérêts.

**UN DRAME AU PÉNITENCIER.** — La cour d'assises de la Savoie a jugé le déserteur Duval, ancien pensionnaire du pénitencier d'Albertville, qui était accusé d'avoir, le 24 mai dernier, tenté de tuer le capitaine Larezziller, commandant le pénitencier, le sergent Caïtuco, l'adjudant Licia et le maréchal des logis-chef de la gendarmerie. Seul, le capitaine fut blessé à la tête.

M. Dupré, du barreau de Paris, défend Duval, qui avoue la préméditation et reconnaît être venu de Paris à Albertville avec la ferme intention de se venger sur les « buveurs de sang qui l'avaient tant fait souffrir ».

Ses crimes, a déclaré l'accusé — et ce sera la thèse de son avocat — ont été provoqués par les tourments que lui a fait subir le personnel des bagnes militaires.

Sur quinze mois de détention dans un de ces établissements, il prétend en avoir passé treize en cellule.

M. l'avocat général Agostini soutient l'accusation et loue le personnel du pénitencier. Il représente Duval comme un anarchiste et laisse au jury la responsabilité de se prononcer sur les circonstances atténuantes.

M. René Dupré dénonce les prétendus crimes du pénitencier d'Albertville, qui, dit-il, est unique en son genre.

Le jury, après délibération, accorde les circonstances atténuantes, et Duval est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

**UNE VITRIOLEUSE.** — Le jury de la Seine a fait œuvre de justice. Il a refusé d'accorder le bénéfice des circonstances atténuantes à Lucie Chantrieux, cette affreuse mégère qui, pour assouvir sa vengeance, avait lâchement, pendant la nuit et durant son sommeil, vitriolé son amant.

Le drame s'était déroulé le 11 août dernier, 36, rue Croix-des-Petits-Champs, où habitait la victime.

Depuis environ deux ans Lucie Chantrieux fréquentait, sans vivre avec lui, un ébéniste d'art, d'origine polonaise, Boléas Paulowski. Il y a quelques mois la discorde finit par éclater entre les deux amants, et l'inévitable rupture se produisit. En vain Lucie supplia Boléas de ne pas l'abandonner ; Boléas demeura inflexible. C'est alors qu'elle résolut de se venger atrocement.

Elle demanda au Polonais de vouloir bien passer avec elle une dernière nuit ; celui-ci y consentit.

Vers minuit, Paulowski se coucha. Lucie, qui avait prétexté un petit travail à terminer, resta debout. Quand son amant fut profondément endormi, elle sortit de sa poche une bouteille de vitriol qu'elle vida dans un grand bol ; puis, à pas de loup, elle s'approcha du lit, et, d'un geste prompt, répandit le terrible liquide sur le visage du dormeur, qui, aveuglé et couvert d'atroces brûlures, se mit à pousser des hurlements de douleur. La quantité d'acide sulfurique versée était telle que les draps, les couvertures, voire le matelas, furent complètement rongés !

Sans plus s'occuper de sa victime, qui, en proie à d'intolérables souffrances, se tordait sur le sol, la vitrioleuse poussa la cruauté jusqu'à fermer à clef la porte de la chambre, empêchant ainsi le malheureux de pouvoir appeler asecours. Puis, toujours très calme, elle descendit l'escalier et, sautant sur sa bicyclette, qu'elle avait eu soin de placer dans le couloir de la maison, elle rentra chez elle, où la police l'arrêta quelques heures plus tard.

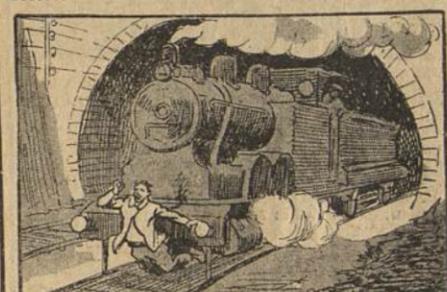
## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

**ASSOMÉS A COUPS DE QUEUE DE BILLARD.** — Un maçon chercha querelle dans un débit à trois consommateurs qui jouaient au billard. De plus en plus furieux, il

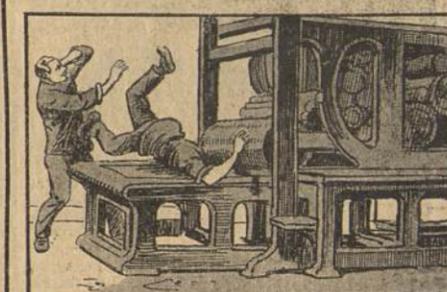


s'empara d'une queue de billard et, frappant avec le gros bout, il en asséna des coups terribles sur les joueurs qui furent sérieusement contusionnés.

Attirée par le bruit, une patrouille du génie sortit du Mont-Valérien et s'empara du forcené, qui fut conduit au commissariat, d'où, après interrogatoire, il a été dirigé sur le dépôt. **PUTEAUX.**



**BROYÉ PAR UNE LOCOMOTIVE.** — A quatre heures du soir, un poseur de rails a été surpris et écrasé par une locomotive de manœuvres qui sortait du tunnel des fortifications. La mort a été instantanée. **BERCY.**



**TUÉ PAR UNE MACHINE.** — Happé par une machine, dans l'imprimerie Chaix, un jeune homme de quinze ans a eu le thorax écrasé. Transporté à l'hôpital Bichat, le malheureux y mourut en arrivant. **SAINT-OUEN.**

Au bout de vingt jours d'atroces souffrances, Boléas Paulowski succombait.

A l'audience, l'attitude de cette femme a été cynique. C'est à peine si, sur un ton dénué de toute sincérité, elle a exprimé quelques regrets...

Aussi, entre M. l'avocat général Wattine, qui requérait un verdict inexorable, et M. Jacques Dille, qui demandait un peu de pitié pour cette femme dont le passé avait été jusqu'alors sans tâche (elle aurait même obtenu à Amiens, où elle a vécu longtemps un prix de vertu) le jury ne crut pas devoir hésiter.

Il opina pour un châtiment exemplaire et Lucie Chantrieux s'entendit condamner à la peine des travaux forcés à perpétuité.

**PAR CONTUMACE.** — L'affaire des bandits tragiques Bonnot et compagnie a été évoquée à la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle. On appela, en effet, l'affaire Bill. Ce jeune menuisier nancéen, en mai 1911, assassina son camarade Blanchet, qu'il accusait d'être cause de l'arrestation de Dieudonné et Reinert. Bill, qui est resté depuis ce moment introuvable, a été condamné à mort. Il ne reste plus qu'à l'arrêter.

**INDIGÈNE CONDAMNÉ.** — Devant la cour criminelle de Tizi-Ouzou, (Algérie) a comparu l'indigène Oumgli Ali ben Saïd, inculpé de l'assassinat d'une fermière.

Les faits se déroulèrent à Pirette, petit village situé près de Tizi-Ouzou, le mardi 31 décembre 1912. Alors que Mme Causse, âgée d'une soixantaine d'années, se trouvait seule à la ferme, elle fut lâchement assaillie par Oumgli Saïd et frappée de sept coups de couteau. La mort fut instantanée.

C'est le facteur des postes qui, passant à la ferme, découvrit le crime et alla prévenir le fils de la victime, qui travaillait dans les champs.

L'assassin, son forfait accompli, avait fouillé toute la maison.

Il a été condamné à mort.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

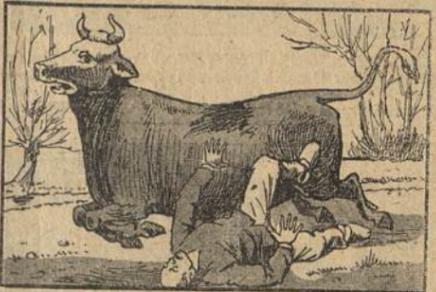
**UN SQUELETTE DANS UN RAVIN.** — En chassant avec un ami dans la forêt communale de Ventron, un boucher découvrit au pied d'un hêtre, un squelette humain dont la tête était enveloppée dans une vareuse. Informés aussitôt, les autorités se transportèrent sur les lieux, accompagnées de la gendarmerie de Saulxures-sur-Moselle et d'un docteur. Ce squelette, de haute stature, est celui d'un homme d'une cinquantaine d'années. Le médecin n'a pu établir les causes de la mort, qui semble remonter à deux ans. Les vêtements étaient déchiquetés, et, dans des papiers qu'il fut impossible de déchiffrer, on trouva un certificat de travail délivré par un maréchal ferrant à la Chapelle-aux-Bois (Vosges) au nom de Louis Henry.

REMIREMONT.



**ACTE DE SAUVETAGE.** — Deux cyclistes entrèrent en collision sur les bords du canal. L'un d'eux fut précipité à l'eau. Couvert d'une peléline, il put tant bien que mal se maintenir, et à la suite d'appels désespérés des deux voyageurs, arriva M. Léon Brulin, avec une lanterne allumée et une perche. Ce n'est pas sans peine que le jeune cycliste put saisir la perche, car son épaulement augmentait. Quant à M. Brulin, qui mérite de chauds éloges pour sa conduite en la circonstance, il dut se mettre à l'eau pour atteindre le jeune homme.

VOUZIER-SRIZY.



**BLESSÉ PAR UN BŒUF.** — Un charpentier, âgé de soixante-cinq ans, traversait une prairie quand un bœuf se lança à sa poursuite, le renversa et le piétina. Le charpentier a été grièvement blessé.

BESANCON.

**LE SUICIDE A L'ABSINTHE.** — Par suite de chagrins intimes, un ouvrier d'usine avait déclaré qu'il en finirait bientôt avec l'existence.

Il déroba un litre d'absinthe dans un café et, se réfugiant sous un hangar de l'usine, il absorba presque entièrement le contenu du litre. Aussitôt il fut pris d'épouvantables douleurs et poussa des hurlements.

Les spectateurs de cette scène atroce assistèrent, impuissants, à la mort affreuse du suicidé.

REMIREMONT.



**TERRIBLE CHUTE.** — Un entrepreneur de maçonnerie travaillait en compagnie de son frère et de ses ouvriers à la démolition d'une maison; il était debout sur un mur, occupé à faire tomber, à l'aide d'une pince, une poutre lorsque celle-ci faisant soudainement quartier, lui fit perdre l'équilibre; il tomba et vint s'empaler sur la pince qu'il avait lâchée dans sa chute.

RUMIGNY.



**ACCIDENT MORTEL.** — Après une battue dans les champs du territoire de Saint-Léger, trois amis rentraient déjeuner. Près de la station du chemin de fer, l'un rabattit les chiens de son fusil; son pouce glissa et le coup partit, atteignant à bout portant un de ses amis, qui eut la jambe broyée. Avant que le médecin eût pu tenter l'amputation, le blessé succombait.

TROYES.

## UN BON AVIS

Ceci s'est passé tout là-haut, là-haut, à Montmartre, au bout de la rue Foyatier, en la loge de M. Grondard, ancien conducteur retraité d'omnibus funéraire, en sa conciergerie.

Le père Grondard, en homme connaissant l'importance de ses fonctions, importance qu'il élève à la hauteur d'un sacerdoce, même plus haut, est très fier d'être concierge. Il porte beau et ferme le sceptre dans sa conciergerie et entend que son royaume autant que sa personne soient respectés.

Mais, ô fatalité! ne s'est-il pas avisé de se laisser pincer aux yeux pers et calins d'une créature qui, moyennant salaire, est cuisinière d'un locataire, un de ces sales parvenus, propriétaires, de leur état social.

M. Grondard respecte le titre de propriétaire, salue le rentier en tant que locataire qui paie exactement son terme, mais il déteste cette catégorie de gens toujours pleine de morgue à son égard, par pure jalousie. Pourquoi est-il concierge et non pas rentier? Mais à part ce travers, fort regrettable sans doute, mais très commun, il serait demeuré le modèle de la corporation si l'amour ne s'était mis de la partie.

Aussi M. Grondard sourit-il d'une façon assez équivoque lorsque l'on dit — les méchantes langues — « Ah! mam'zelle Zélie ne fait pas que la cuisine du bourgeois »; mais, en son for intérieur, le père Grondard ne peut pas croire de tels racontars. Ce qui le froisse pourtant, c'est que cette jolie créature soit au service du pro-pro, du propriétaire, et non au sien; voyez l'ironie! pourquoi pas au sien, quoique concierge?

C'est avec de telles pensées que le brave homme, se faisant des grâces devant le miroir, songeait qu'il était encore moins décati que ce « vieux dégoutant » et que chaque fois que mam'zelle Zélie passait à proximité de lui, il l'invitait à entrer dans sa conciergerie pour prendre un verre de *mêlé-cass*.

Et ce n'était que chattering et roucoulements ridicules de tourtereau, gloussements de dindon amoureux, yeux de merlan frit, ceillades assassines, soupis à éteindre d'un seul coup tous les cierges d'un enterrement de première classe.

Enfin, n'y tenant plus, un soir — ô soir funeste! — ayant refait trois fois son nœud de cravate, frisé, ciré six fois sa moustache, jeté encore un dernier regard sur sa glace et s'être assuré qu'il valait bien l'autre, le « proprio », et le dépassait bien de dix ans tant en fraîcheur qu'en vigueur, le père Grondard prit son courage à quatre mains et la taille de mam'zelle Zélie en un tour de bras, tout en l'attirant vers le coin le plus discret et le plus sombre de sa loge.

Mais voilà-t-il pas qu'il était tombé sur une cruelle, et mam'zelle Zélie lui dit :

— Allons, bas les pattes, vieux polisson, j'suis une fille honnête, moi!

Alors Grondard lui parla de mairie, d'église, de conciergerie, se jeta à ses genoux, tout comme il l'avait lu dans les feuilletons de Pierre Decourcelle; mais, à sa grande stupeur, la cuisinière s'écria :

— J'en suis bien désolée, ma vieille branche!

— Ma vieille branche! fit-il déjà froissé.

— Oui, mon vieux il n'y a pas mèche...

— Pas mèche! comment? pas mèche: dites-moi, la jeunesse, avez-vous bien réfléchi aux conséquences d'une telle réponse?

— Pas mèche, à votre âge! pas mèche, vous dis-je; en voilà-t-il d'un cœur d'étoupe!

— Vous êtes folle! vous oubliez, ma mie, que vous n'êtes qu'une bonne... et une bonne à tout faire encore!

— Pardon, vieux *birbe*, je suis la cuisinière d'un propriétaire, de votre pro-prié-tai-re... vous l'oubliez, mon cher.

— Et moi, j'en suis le concierge; j'en vaud l'autre... Lui, c'est un vieux malpropre, tandis que moi... regardez mon architecture... Bref, voulez-vous, une fois, deux fois, accepter mon cœur et ma... conciergerie...? C'est une situation sociale, cela, je crois?

Il la prit par la taille, voulut lui ravir un baiser. — « Un seul dis, Zé-Zélie. — Mais la jeune femme, qui ne se souciait guère d'être embrassée, d'un brusque mouvement se débarrassa du trop entreprenant concierge.

— Laissez-moi donc... vieux fourneau...

— Fourneau! moi!... dans ma loge!... fourneau!... fourneau!...

— Oui, un vilain, un mal éteint encore!

— Sortez! fit-il, rageur.

— Comment, sortez! mais j'suis dans la cour, s'pèce d'fourneau mal poli.

Oubliant que l'on ne doit pas menacer une femme même avec une rose, le père Grondard

### DU SOMMEIL A LA MORT

Une jeune femme, élégamment vêtue, retenait une chambre dans un grand hôtel de Lyon et commandait une bouteille de champagne, se disant fatiguée et fiévreuse.

Le lendemain, vers 3 heures de l'après-midi, inquiet de ne pas la revoir, le directeur de l'hôtel frappait à la porte de la chambre. Pas de réponse. On avertit le commissaire de police;

saisit un balai. Mais elle était déjà loin, escaladant quatre à quatre l'escalier de service, riant comme une petite folle de la déconvenue du vieux portier amoureux.

Folle est bien le mot de la situation, car elle n'avait pas prévu tout ce qui l'attendait; jamais le père Grondard ne pourrait lui pardonner son refus de la prendre pour épouse et n'oublierait désormais l'injure sanglante de « fourneau ».

Malheur, trois fois malheur, à celui qui ne sait demeurer dans les bonnes grâces de son concierge, et ne peut entretenir ses bons sentiments par de nombreux, petits et gros pourboires. Zélie allait savoir ce que c'est que de s'être attiré la haine vindicative d'un pipelet.

A partir de ce jour, ce fut une lutte de tous les instants, opiniâtre, cruelle. Tout ce que l'esprit d'un portier, né malin et rancuneux, peut imaginer, créer d'ennuis, il l'imagina et le créa.

Mais, en ce bas monde, il est une fin à tout, même aux machinations géniales d'un concierge, et elle se présenta sous forme d'un bon gendarme, auquel le père Grondard conta que, si Mlle Zélie n'avait pas répondu à diverses lettres (détournées par le concierge, d'ailleurs), c'était parce que la donzelle était morte de la gale attrapée au service du proprio, un vieux sale qui ne se gênait pas avec ses bonnes pour... parfaitement...

Déjà cette révélation, et d'autres plus suggestives encore méchamment faites, produisaient leur effet; le gendarme allait se retirer, confus mais très heureux de n'avoir pas épousé une telle gourgandine, lorsque Zélie en personne se jeta au cou du Pandore, se reculant et se débattant, effrayé, en songeant à la gale dont on l'avait prétendue morte.

Mais Zélie, qui n'était pas au courant de rien, n'en continua pas moins à serrer étroitement par le cou, à l'étrangler, le pauvre gendarme, dont le visage prit toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

— Ah! mon cousin Narcisse! te v'là! que j'suis t'y hureuse!

Puis ce fut, après l'abêtissement survenu, toute une série de questions, de réponses fort embrouillées, un feu roulant d'épithètes choisies, de gros mots crus entre les deux hommes, que Zélie changea en un combat de coqs, durant lequel elle parla aussi à sa façon, à tour de bras armés d'un manche à balai, frappant sur le portier de préférence et sur le gendarme aussi par ricochet.

Pour le coup, le Pandore, renfonçant son tricorne de grande tenue cabossé dans la bataille, courut chercher du renfort.

Lorsque les agents revinrent avec lui, ils séparèrent difficilement Zélie et le père Grondard, qui continuaient la fête, au grand plaisir de tous les locataires, aux fenêtres ou groupés dans la cour en face de la loge.

Quoique le père Grondard, au jour de l'audience, portât encore sur la figure des traces du combat, il avoua qu'il avait eu quelques torts; mais ce qu'il ne pouvait pas pardonner à sa cuisinière, c'est qu'elle l'avait battu dans sa conciergerie: « Oui! Monsieur le Tribunal, c'est une infamie! battre un concierge dans sa conciergerie, c'est aussi criminel que, comme qui dirait, insulter un roi sur son trône! »

Quelques personnes dans la salle éclatèrent de rire. Quant à Mlle Zélie, haussant les épaules, elle ne put se retenir de s'écrier, en s'esclaffant :

— Ah ben, ouich!... qu'a donc à dire ce vieux fourneau?

Ce qui permit au concierge de riposter d'un air triomphant.

— Vous entendez, Monsieur le Président, elle me maltraite encore!

— Que voulez-vous, répliqua l'avocat de la partie adverse, ma cliente est cuisinière; rien d'extraordinaire à ce qu'elle emploie facilement le mot « fourneau », que je prie le Tribunal de ne considérer que comme une reminiscence professionnelle et non une appellation injurieuse.

— Cependant votre cliente a frappé son concierge.

— Oui, mais si je ne puis m'en défendre, s'écria l'incriminée, n'empêche qu'il m'a fait perdre ma place et manqué mon mariage avec mon cousin Narcisse... Et puis... si j'ai rossé, c't'homme, il m'a battue, j'sommes t'y pas quittes?

Le Tribunal, jugeant comme elle, renvoya les deux ennemis dos à dos.

— Pourtant, à votre place, dit le Président, en prenant un petit air pince-sans-rire, puisque vous êtes cuisinière, j'épouserais le concierge.

— Pourquoi, M. le Président?

— Vous auriez toujours ainsi quelqu'un sur qui compter pour alimenter votre fourneau.

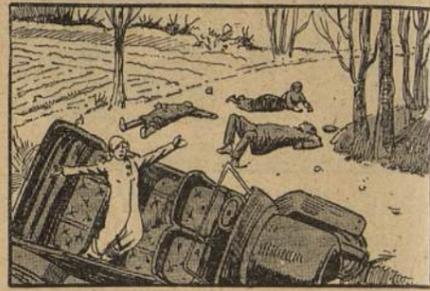
LÉON CHAVIGNAUD.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

**ATELAGE TAMPONNÉ.** — Une automobile dérapant renversa une voiture à âne conduite par une femme et sa fillette, âgée de huit ans. Toutes deux furent projetées dans un fossé, de l'autre côté de la voie du chemin de fer, se faisant de multiples contusions. La voiture fut réduite en miettes et l'âne porte de grave blessures. L'auto est peu endommagée et les cinq personnes qu'elle contenait n'ont aucun mal.

AUTUN.



**ACCIDENT D'AUTO.** — Une voiture automobile, occupée par le propriétaire, deux dames et le chauffeur, descendait une côte très rapide, lorsque l'une des dames, en voulant se pencher en dehors de la voiture, tomba sur la route.

Le mari et le chauffeur sautèrent de la voiture sur la chaussée, où ils restèrent évanouis. En voulant arrêter, la dame restée dans le véhicule opéra une fausse manœuvre et l'auto, montant sur l'accotement, fit panache et projeta cette dame dans le ravin.

La voyageuse a de multiples contusions et une jambe fracturée.

A quelques mètres plus haut, le propriétaire de l'auto, sa femme et le chauffeur furent trouvés inanimés.

DIJON.



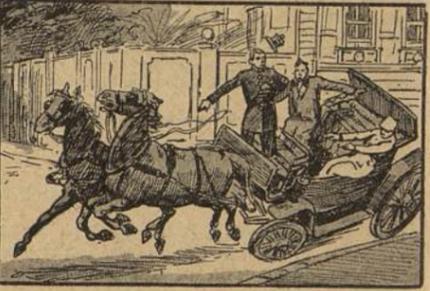
**PAR LA FENÊTRE.** — Septuagénaire et à la tête d'une jolie fortune, une femme était neurasthénique. Vers neuf heures du matin, elle s'est jetée du quatrième étage dans la rue et est tombée aux pieds d'un piqueur de la voirie. La mort a été instantanée.

LYON.

**UNE MÈRE TUE SON FILS.** — Un drame s'est déroulé à Hachette.

Une femme âgée de trente-cinq ans a tué son fils âgé de seize ans en lui plongeant un couteau dans la région du cœur. La mère a commis cet acte à la suite d'une querelle. La mère meurtrière, qui a été écrouée à la maison d'arrêt, essaie de se faire passer pour folle.

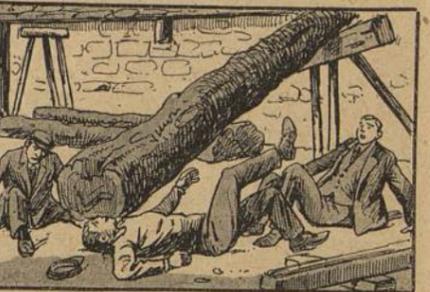
LOCQUIGNOL.



**ATELAGE EMBALLÉ.** — L'attelage d'un landau, dans lequel se trouvaient deux personnes, s'est emballé et a renversé un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, qui se trouvait sur la route, lui faisant de graves blessures.

Les chevaux poursuivirent leur course vertigineuse lorsque, à un tournant, la voiture versa. Le cocher se releva légèrement blessé; mais les voyageurs, projetés contre la bordure du trottoir, furent relevés ensanglantés.

CANNES.



**LA BALANÇOIRE.** — Après avoir passé la journée ensemble, trois jeunes gens eurent la malencontreuse idée de monter sur un trépid de charpentier sur lequel était placé, prêt à être scié, un tronc d'arbre. La pièce de bois n'étant pas suffisamment liée pour supporter le balancement que les jeunes gens lui firent subir, bascula et les entraîna dans sa chute.

Deux d'entre eux, légèrement contusionnés aux jambes, purent se relever; mais le troisième avait été sérieusement atteint à la tête.

EPINAC-LES-MINES.

## LA JUSTICE A L'ÉTRANGER

### OFFICIER ALLEMAND ASSASSIN.

Le conseil de guerre de Metz a rendu son jugement dans le procès intenté au lieutenant Tieg, de Thionville. Le huis-clos a été levé pour la lecture de la sentence.

Nous avons donné en son temps la reproduction en couleurs de ce drame terrible.

Le lieutenant Tieg est condamné à dix ans de travaux forcés, au renvoi de l'armée et à la perte de ses droits civiques.

Voici quel est le fond de cette affaire :

Le lieutenant Tieg avait encouru en septembre dernier une condamnation aux arrêts à la chambre pour s'être mal comporté pendant le service divin célébré dans l'église de Thionville. Sur appel, il avait été acquitté.

Heureux de cet acquittement, il avait invité le lieutenant Krosch et l'aspirant-officier Fœrster à « faire la noce » chez lui. On avait bu toute la nuit. A l'aube, le lieutenant Krosch retourna à son domicile, alors que Fœrster restait chez le lieutenant Tieg.

Dans le courant de l'après-midi, le lieutenant prit son revolver et, après avoir visé dans la direction de Fœrster, tira à trois reprises.

Les causes réelles du drame ne sont pas entièrement éclaircies. Toutefois, on croit que Tieg a voulu se débarrasser de Fœrster qui pouvait servir de témoin à charge dans une affaire où le lieutenant était impliqué.

Le conseil de guerre a refusé d'accorder les circonstances atténuantes à l'accusé. Dans les considérants il est dit que le lieutenant Tieg pouvait supporter une quantité énorme de boissons alcooliques et qu'il n'était certainement pas ivre lorsqu'il assassina l'aspirant officier.

**DOUBLE CONDAMNATION.** — La cour d'assises de la Basse-Alsace, après trois jours de débats, a condamné, ces jours-ci, à la peine de mort et à vingt ans de réclusion, la femme Madeleine Mercoel, accusée d'avoir tué son mari, ainsi que son complice, Joseph Wirth, qui était son amant.

Le ministère public avait réclamé la peine de mort et 10 ans de réclusion contre les deux accusés.

On sait que, d'après la loi allemande, un condamné à mort peut se voir infliger une autre peine, s'il est poursuivi pour un autre fait que celui qui a valu la peine capitale. Tel était le cas de la femme Mercoel et de son complice.

### Un émule de Bonnot

En plein jour et en présence d'une foule de passants, un audacieux acte de banditisme a été accompli dans la Cinquième Avenue, à New-York.

Devant un grand magasin de joaillerie, une automobile s'arrêta; quatre hommes en descendirent et, s'approchant de la vitrine, repoussèrent brutalement les curieux qui regardaient les bijoux exposés.

Le chauffeur, armé d'un petit marteau, brisa alors la glace et, avant que les employés et les clients du magasin fussent revenus de leur surprise, les malfaiteurs avaient fait main basse sur les bijoux, étaient remontés dans l'automobile et repartaient à fond de train.

Des gardiens de la paix se mirent à leur poursuite et tirèrent plusieurs coups de revolver sur les fugitifs, mais sans en blesser aucun. Les bandits ont pu s'échapper.

### Les sacrifices humains

Dans plusieurs localités de Cuba, la police a arrêté des nègres qui pratiquent le culte mystérieux de Voudou, très répandu parmi la population noire de Haïti.

Ils sont accusés d'avoir capturé une fillette blanche de cinq ans et de l'avoir immolée à leur idole.

Les fidèles de Voudou célèbrent les cérémonies de leur culte à minuit, au milieu d'une forêt, où un autel est érigé.

C'est là qu'ils égorgent les enfants de race blanche dont ils peuvent s'emparer pour les offrir en holocauste.

### Couché depuis 21 ans

Dans une maison située près du moulin de Travers, à trois kilomètres de La Fère, un brave ouvrier de trente-neuf ans, qui est paralysé des jambes, est couché depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1892.

Occupé, jadis, au forage des puits, il ressentit, en novembre 1892, les premiers symptômes du mal, alors qu'il forait un puits à la fonderie de Farguier; l'eau lui montait jusqu'aux genoux. Ses jambes bleues eurent quelque peine à le supporter. Il revint très péniblement chez lui, et le 1<sup>er</sup> décembre 1892, il était obligé de s'allier.

Les diagnostics des médecins furent différents; tandis que certains prétendaient que la moelle épinière était subitement devenue liquide, les autres concluaient à une paralysie consécutive au froid.

Pendant six mois, des applications d'électricité furent tentées sans résultat. Les membres inférieurs du malheureux devinrent de plus en

## VOUS POUVEZ GAGNER 100.000 FRANCS SANS RISQUER UN CENTIME

En prenant part au Grand Concours du CHOCOLAT FORTUNA

### LISTE DES PRIX

1<sup>er</sup> prix : Chaque une obligation à lot du crédit Foncier de France  
2<sup>e</sup> — pouvant gagner 100.000 FRANCS  
3<sup>e</sup> — ou un des nombreux lots de 2000, 1000 et 200 fr. et 100 francs de chocolat Fortuna.  
4<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> prix : 1 bicyclette et 20 fr. de chocolat Fortuna.  
20<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup> prix : 1 machine à coudre et 10 fr. de chocolat Fortuna.  
30<sup>e</sup> au 60<sup>e</sup> prix : 1 montre en or et 5 fr. de chocolat Fortuna.  
60<sup>e</sup> au 70<sup>e</sup> prix : 1 montre en argent et 5 fr. de chocolat Fortuna.  
70<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> prix : 1 chaîne ou bracelet argent et 3 fr. de chocolat Fortuna.  
100<sup>e</sup> au 150<sup>e</sup> prix : 1 montre en acier et 3 fr. de chocolat Fortuna.  
150<sup>e</sup> au 500<sup>e</sup> prix : 1 bijou fantaisie et 3 fr. de chocolat Fortuna.  
En outre de ces prix, il sera attribué une jolie prime à tous les concurrents qui auront exactement reconstitué la phrase.

LE CONCOURS SERA CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1913 ET LES PRIX SERONT DISTRIBUÉS DANS LE COURANT DE JANVIER

Phrase à reconstituer en remplaçant chaque tiret par une lettre

L - C - o - o - a - F - r - u - a - e - t - l - p - u - s - n - e - e -  
m - l - e - r - d - s - a - i - e - t - s - i - n - q - u - e - n - q - u - a - l - t - i -  
m - l - l - r

### QUESTIONS A RÉPONDRE

1<sup>o</sup> Combien de kgr. de chocolat vendrons-nous du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Décembre ?

Réponse :

2<sup>o</sup> Combien recevrons-nous de Solutions pour ce concours ?

Réponse :

CONDITIONS et PRIX pour épiciers et dépositaires sont adressés franco sur demande à tout commerçant en produits alimentaires.

### RÈGLEMENT

Tout le monde peut prendre part au concours, il suffit pour cela de nous retourner la présente feuille avec ses noms et adresse très lisibles après avoir reconstitué la phrase dont certaines lettres ont été remplacées par des tirets.

Toute personne ayant exactement reconstitué la phrase aura droit à un prix. Il faudra en outre répondre aux deux questions posées, ceci afin de nous permettre d'établir un classement et d'attribuer les 1<sup>ers</sup> prix à ceux qui se rapprocheront le plus de la vérité. Nos livres de commerce cotés et paraphés par le Tribunal de Commerce serviront de pièces incontestables pour le contrôle. Nous n'annonçons pas de prix fantastiques, mais tout ce que nous promettons, nous le tiendrons.

Les solutions devront être adressées avant le 31 décembre et être accompagnées de l'enveloppe d'une tablette. Pour vous la procurer, il suffit d'acheter chez votre épicier pour 40 centimes une tablette de 125 grammes de chocolat Fortuna. Vous ne risquez donc pas un centime en prenant part à notre concours. Si votre épicier n'en avait pas, vous n'avez qu'à lui donner notre adresse pour qu'il s'en procure.

Nous pouvons aussi envoyer des colis de 2 kilogram. 500 net franco gare au prix de 8 fr. 60. Dans un colis de 2 kilogram, 500 il y a 20 tablettes, ce qui permet d'envoyer 20 solutions.

Nom, Prénoms.....

à.....

Rue et No.....

par.....

SIGNATURE :.....

Dép.....

Adresser les solutions et commandes s'il y a lieu comme suit : CHOCOLAT FORTUNA, 63, rue de Maubeuge, PARIS

plus insensibles au toucher, et même aux piqûres.

Malgré sa position, il ne reste pas à rien faire. S'aidant d'une corde accrochée au plafond, il prend telle position qui lui convient pour travailler sur une table accotée à son lit, et, à l'aide d'une machine à découper, il confectionne des baromètres qui sont de véritables objets d'art. C'est avec le produit de ce travail, bien minime, hélas ! et une douzaine de francs que lui octroie la commune tous les trois mois, qu'il doit de ne pas être totalement dans la misère. Son pauvre père qui le soigne ne peut guère faire que du jardinage en raison de son âge.

### La pluie d'or

Jaloux des lauriers de Pégoud, M. Lincoln Beachy, l'aviateur américain bien connu, s'est opposé de « boucler la boucle » en volant au-dessus du champ d'aviation de North Island.

Son expérience a eu plus de succès qu'il ne le pensait. L'aviateur ayant la tête en bas et les pieds en l'air, ses poches se sont vidées et de nombreuses pièces de 5 dollars en or s'en échappèrent. Ce fut une véritable pluie d'or qui tombait sur les soldats et les marins réunis au champ d'aviation, et, en dépit de toute discipline, une véritable bousculade se produisit pour faire une ample récolte.

L'aviateur s'est promis de vider ses poches lorsqu'il voudra accomplir de nouveau le looping the loop.

### Ne nous entr'aïdons pas !

« Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature », a dit La Fontaine.

Les tribunaux ne sont pas de son avis. Ils l'ont prouvé, en effet, dans le cas d'un jeune homme, M. Gamme, qui, passant l'autre jour dans la rue Lafayette, s'empressa de prêter mainforte au conducteur d'une voiture de livraison, laquelle ne pouvait avancer, malgré les efforts du cheval. Grâce à son aide, la voiture put enfin démarrer. Mais, en la faisant avancer, M. Gamme eut la main droite prise entre la roue et le rancher.

L'obligeant piéton, estimant qu'il avait droit à une indemnité et qu'il pouvait la réclamer au propriétaire de la voiture cause de l'accident, assigna celui-ci en 5 000 francs de dommages-intérêts devant le tribunal de commerce. Une instruction fut ordonnée. L'arbitre rapporteur qui en fut chargé déposa son rapport, lequel concluait à la prise en considération de la demande de M. Gamme.

Mais les juges consulaires ont été d'un avis différent et, après avoir entendu la plaidoirie de M<sup>e</sup> Lestelle, agréé du défendeur, ils ont purement et simplement débouté l'accidenté de son action en réparations pécuniaires, faisant valoir dans leur jugement que celui-ci ne pouvait rechercher le propriétaire de la voiture, ni par application des articles 1382, 1383, et 1384 du Code civil, ni par application des principes qui régissent le quasi-contrat de gestion d'affaires.

### Tombée dans la friture

Une ménagère, demeurant à Lyon, avait perdu un superbe angora; elle était malheureuse et, comme dans la chanson, elle cherchait en vain la chère bête, quand une voisine l'avertit qu'un chat miaulait dans son grenier. La ménagère y fut et, avec des mots doux, elle saisissait le chat, quand le plancher s'effondra, la chasseresse tomba avec le minet à l'étage inférieur, dans une poêle où des pommes de terre étaient en train de frire.

La pauvre femme fut grièvement brûlée. Elle assignait devant le tribunal civil le propriétaire, en paiement de 10 000 francs de

dommages-intérêts; un expert-architecte fut nommé dont le rapport constata le mauvais entretien de la maison.

En suite de ce rapport, le tribunal, après plaidoiries, a retenu la responsabilité partagée du propriétaire et l'a d'ores et déjà condamné à payer à la blessée la somme de 200 francs, à titre de provision, le dommage réel devant être évalué au moyen d'une expertise médicale.

### Le fusillé vivant

Le colonel Exiquio Borbosa, qui vient d'arriver à Mexico, rapporte qu'il fut capturé par le général révolutionnaire Villa, après que les troupes fédérales eurent évacué Torreón; il est le seul survivant de dix-huit officiers. Lui-même et ses camarades furent placés en face du peloton de rebelles pour être fusillés. Il tomba, atteint d'une balle à la poitrine; mais, un peu plus tard il reprit connaissance et parvint à s'éloigner en rampant pendant que les rebelles festoyaient. Il réussit à gagner d'abord une ferme, puis un campement de mineurs où il trouva des soins médicaux. Lorsqu'il fut à peu près rétabli, il rentra dans la capitale.

### Une maison trop célèbre

Un procès est pendant devant la sixième chambre de la Seine.

Il s'agit en effet d'un propriétaire qui veut obliger son locataire à emménager. D'ordinaire, c'est le contraire qui est la règle.

Ce locataire devait emménager le 15 juillet dernier. Mais il s'y est jusqu'ici refusé, et voici les motifs qu'il allègue :

— Quand j'ai loué, déclare-t-il, j'ignorais l'histoire de la maison où j'avais choisi un appartement. Or, cette maison est celle où, en 1887, Pranzini assassina Marie Regnault; si vous m'aviez prévenu, je n'aurais certainement pas loué; car jamais ma femme, qui est nerveuse, ne voudra loger dans cette maison.

Faudra-t-il donc que désormais tout immeuble à louer soit pourvu d'une sorte de casier judiciaire que pourraient exiger les locataires, ou ce locataire sera-t-il forcé de prendre quand même possession de son appartement ou tout au moins de payer les 3 500 francs de son loyer ?

### UN MONSIEUR offre gratuitement de

faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

VIENT DE PARAÎTRE  
PARTOUT : Libraires, Kiosques, M<sup>es</sup> de Journaux, Gares.  
Collection du LIVRE NATIONAL

Romans d'Amour et Dramas de Passion

L'Avocat des Queux

AIMÉE jusqu'à LA MORT

Roman par JULES MARY

65 cent.

Par poste franco 0.80 adressés à l'Éditeur J. TALLANDIER, 75, R. Dareau, Paris.

**MAGIE NOIRE** et **SORCELLERIE** - Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir un projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des volants; pouvoir irrésistible assurés réussite et fortune. — Vol. gratis. Ecrire Maison Grésil, 6, Boul' Richard-Lenoir, Paris

**NOUVELLES MACHINES POUR LE TRICOTAGE**

**MONFORT, Const'**

1, Avenue Victoria, 1, PARIS

TARIF FRANCO

**POUR PASSER** longues soirées, rires, faire rires, amuser et s'instruire, GRAND ALBUM, 190 pag., 400 grav. comiq., offert avec primes extraordinaires (cont. 0.25) à nos lecteurs par la Société de la Gaité Française, 65, Rue du faub. St-Denis, Paris (10<sup>e</sup>).

VIENT DE PARAÎTRE  
PARTOUT : Libraires, Kiosques, M<sup>es</sup> de Journaux, Gares.  
Collection du LIVRE NATIONAL

RAUL VERNEUIL

Le Roman d'un Prince

CE QUE FEMME VEUT

65 cent.

Un beau volume, couverture en couleurs

Par poste franco 0.80 adressés à l'Éditeur J. TALLANDIER, 75, R. Dareau, Paris.

**L'ÉLECTROLYSE** détruit pour toujours les POILS en stérilisant la racine  
Appareil recom. par t. les médecins : simple, bon ET DUVETS  
"arché, infol. Notice g<sup>ra</sup>. Ecr. INSTITUT, 39, Boul'd Magenta, Paris

**INFAILLIBLE ET SERIEUX**  
Pour soumettre, même à distance une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS

**J'ENVOIE** discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 45 cent. en plus. M<sup>me</sup> L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.

Évitez l'Appendicite par l'usage de la **TISANE BONNARD**  
LAXATIVE - ANTIGLAIREUSE - RAFRAICHISSANTE  
0.75 c. LA BOUTE. - 46, Rue des Amandiers, PARIS.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ  
16, rue Drouot - PARIS

Prix des Abonnements :  
FRANCE : 6 francs par an  
ÉTRANGER : 8 francs par an  
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50<sup>c</sup> pour recevoir franco à domicile  
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris



**EXPLOSION CHEZ UN PHOTOGRAPHE.** — Une grave explosion s'est produite chez un photographe : la femme d'un docteur en médecine posait devant l'objectif du photographe. Une boîte de magnésium fit soudain explosion. La jeune femme a été tuée. La fillette du photographe a été gravement blessée.  
BLOIS.



**SAUVETAGE ANGOISSANT.** — Surpris par la tempête, un navire vint se heurter à la falaise de Gorey Castle. Du haut de la falaise, on lança des cordages aux sinistrés et, après de pénibles efforts, on réussit à les hisser sains et saufs au sommet.  
ANGLETERRE.



**EXPLOSION DE POUDRE.** — Au village d'Archinaud, un cultivateur faisait sécher de la poudre noire sur son fourneau lorsqu'une formidable explosion s'est produite. Sa femme, ayant dans ses bras son bébé, est morte, la poitrine broyée. L'enfant est indemne. Le cultivateur a été blessé.  
LE PUY.



**ATTAQUE PAR UN CHAT-HUANT.** — Sur la ligne de Dijon à Lyon, un énorme chat-huant, mesurant 1 m. 20 d'envergure, brisa les vitres de la vigie d'un express et pénétra dans le fourgon. Le chef de train accula l'intrus dans un coin du fourgon. Il dut lui écraser la tête à coups de talon.  
LYON.



**LA FUREUR DE SULTANE.** — Comme un vieil employé de la ménagerie La Goulué passait devant une cage, une jeune lionne, Sultane, se jeta sur lui et lui lacéra l'avant-bras gauche. Le dompteur, accouru aux cris du vieillard, força la bête à lâcher prise.  
PARIS.



**LA FOLIE DE LA BONNE.** — Un ouvrier, se rendant à son travail, trouva sur la tombe de l'ancien curé sa bonne en train de bêcher la terre; elle était accroupie sous la pierre tombale, à plus d'un mètre de profondeur. Interpellée, la pauvre femme répondit : — Laissez-moi tranquille ! Je viens chercher M. le curé ! Elle a été internée.  
JOUY-LE-MOUTIER.

**DÉSORDRES ÉLECTORAUX.** — Une manifestation s'est produite à Trapani pour obtenir la libération des personnes arrêtées au cours des derniers incidents électoraux. Des ca rabiniers et des agents étant intervenus, une collision s'est produite. Il y a eu trente blessés ; quarante-arrestations ont été opérées.  
SICILE.



**HORRIBLE MORT.** — Un chat de châtier travaillait au fond d'une mine. Une benne chargée de rails qui descendait un plan incliné vint s'abattre sur lui. Un des rails lui pénétra dans le flanc gauche et ressortit sous le bras droit. Le malheureux expira quelques instants plus tard.  
GREASQUE.



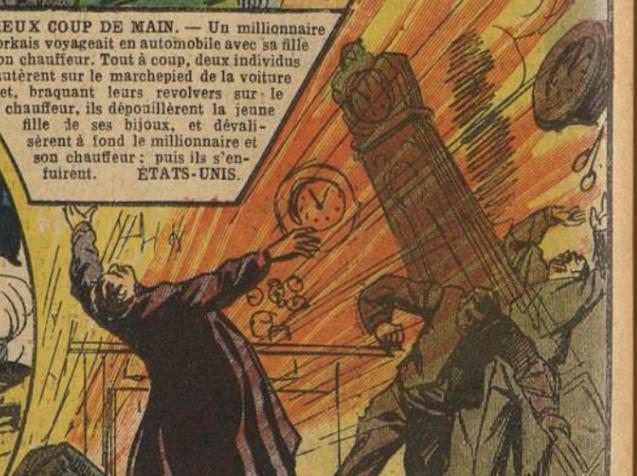
**AUDACIEUX COUP DE MAIN.** — Un millionnaire new-yorkais voyageait en automobile avec sa fille et son chauffeur. Tout à coup, deux individus sautèrent sur le marchepied de la voiture et, braquant leurs revolvers sur le chauffeur, ils dépoillèrent la jeune fille de ses bijoux, et dévalisèrent à fond le millionnaire et son chauffeur : puis ils s'enfuirent.  
ETATS-UNIS.



**25 PERSONNES BRULÉES VIVES.** — A Boston, un hôtel d'un quartier pauvre a été détruit par un incendie. 25 personnes furent brûlées vives ; d'autres se sont tuées en se lançant dans le vide. Le propriétaire s'est jeté du haut de la maison, enveloppé dans un matelas.  
ETATS-UNIS.



**UN TAMPONNEMENT.** — A Rossières, un train de la Compagnie des Tramways ardéchois a tamponné une charrette chargée de pins, qui s'est renversée. Un des hommes qui conduisaient le véhicule a été tué ; un autre est très grièvement blessé.  
LARGENTIERE.



**EXPLOSION DE GAZ.** — Une terrible explosion de gaz s'est produite à Tegel, dans la demeure d'un horloger qui fut tué ainsi que deux de ses ouvriers. Des murs s'écroulèrent et les cadavres furent ensevelis sous les débris, qui prirent feu. Ce furent des corps carbonisés que les l'on retira des décombres.  
ALLEMAGNE.